

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2169 - VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014

CAN 2015

Retour triomphal des Diablies rouges à Pointe-Noire



Les joueurs descendent d'avion avec leur coach

Rentrés au pays avec le ticket pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en poche, les Diablies rouges ont été accueillis hier à Pointe-Noire dans la liesse générale. Claude Le Roy et ses poulains ont sillonné quelques artères de la capitale économique sous une escorte motorisée, jusqu'à leur hôtel où une foule les a accueillis dans l'euphorie. « J'ai connu beaucoup de moments exceptionnels dans ma carrière, j'ai eu de la chance, mais celui-ci fait partie des moments les plus rares que je n'ai jamais eus », a déclaré le sélectionneur des Diablies rouges. [Page 21](#)

ENSEIGNEMENT

Plus de 366.000 manuels scolaires au profit des directions départementales



Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation vient de disposer 366.571 manuels scolaires destinés aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, répartis sur l'ensemble du territoire national. Ces lots, composés des livres de Mathématiques, nouveau programme (horizons d'Afrique), des sciences naturelles et des dictionnaires, offrent une opportunité à chaque apprenant de se doter d'un livre dans divers domaines, en fonction des besoins exprimés par chaque direction départementale. «... Avec les deux années dé-

diées à l'éducation, il nous appartient de traduire dans le comportement professionnel quotidien notre zèle pédagogique pour que cette volonté politique soit manifeste et effective par l'amélioration des rendements scolaires», a interpellé le ministre Hellot Matson Mampouya. [Page 6](#)

GESTION PUBLIQUE

Le FMI réitère ses recommandations au Congo

Au terme de sa mission du 11 au 19 novembre au Congo, la délégation du Fonds monétaire international (FMI) s'est dite globalement satisfaite des résultats macroéconomiques du pays en 2014, avec une croissance estimée à 6%. Cependant, la mission conduite par Dalia Hakura est revenue sur la nécessité de prendre en compte les

recommandations issues de la revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilisation financière. Ces recommandations permettraient de définir les réformes nécessaires pour renforcer l'exécution budgétaire, la passation des marchés, le processus de décaissement et l'amélioration de l'environnement des affaires. [Page 3](#)

COOPÉRATION

Vers un partenariat plus diversifié entre la Turquie et l'Afrique

Des personnalités politiques du continent africain et de la Turquie se réunissent du 19 au 21 novembre à Malabo, en Guinée Équatoriale, pour jeter des nouvelles bases d'un partenariat Turquie-Afrique, capable d'améliorer le développement durable du continent africain. Deuxième du genre, après le premier tenu en 2011 à Istanbul en Turquie, ce sommet convoqué sur le thème : « Un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration de l'Afrique » constitue pour les deux parties, le moment idéal de révisiter les relations turco-africaines en vue d'envisager de nouvelles bases de partenariat et de coopération mutuellement bénéfiques. [Page 9](#)

INDUSTRIALISATION

Le secteur manufacturier stagne au bas de l'échelle

Selon les données officielles, la contribution du secteur manufacturier congolais au Produit intérieur brut (PIB) campe depuis plusieurs années autour de 4%. Cette situation ne favorise pas la vision d'émergence à l'horizon 2005 ; car sa réalisation requiert une contribution du secteur industriel estimée à 25% du PIB national. Profitant de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, célébrée le 20 novembre, le directeur général de l'industrie, Rigobert Youlou-Youlou Pessi, a alerté la communauté nationale sur le sujet. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Suicide

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Suicide

Pourquoi le dissimuler, grand, très grand est notre désarroi de voir un pays ami, Israël, s'enfoncer de façon apparemment irrémédiable dans une crise qui s'apparente à un suicide. Car c'est bien d'autodestruction qu'il s'agit lorsqu'un État et son gouvernement enferment nombre de leurs concitoyens dans une prison à ciel ouvert dont ceux-ci n'ont aucune chance de sortir autrement que par la violence la plus extrême.

Nombreuses de par le monde et au sein même de la communauté juive sont les voix qui s'élèvent depuis des années pour inciter les autorités israéliennes à cesser de combattre la violence par la violence, d'arrêter la colonisation forcée des terres occupées par les Palestiniens, d'interrompre le processus infernal qui consiste, à Jérusalem même, à chasser cette communauté des quartiers qu'elle occupe depuis des temps immémoriaux. Mais aucune d'elles, semble-t-il, n'est entendue par le Premier ministre et la majorité qui le soutient.

Résultat terrifiant à tous égards : la communauté juive, qui avait tout mis en œuvre au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, pour se protéger dans le futur des atrocités qui l'avaient frappée, se retrouve plongée dans la violence, dans le chaos et voit son destin basculer à nouveau dans l'incertitude. L'un après l'autre, ses alliés les plus sûrs – aux États-Unis et en Europe notamment – manifestent leur désarroi, expriment leur désapprobation, disent leur inquiétude. Mais cela ne modifie en rien la politique suivie par les autorités israéliennes. Si bien que le pire est désormais possible. Le pire, c'est-à-dire : une guerre interne qui déboucherait sur un affrontement régional dont la première victime serait un peuple qui, après des siècles d'errance, avait enfin trouvé le havre de paix auquel il aspirait.

Même si un retour à la raison semble illusoire, étant donné le degré de violence dans lequel sombre aujourd'hui cette région du monde, disons sans hésiter à nos amis qu'ils ne sortiront du piège infernal dans lequel ils s'enferment qu'en tendant la main à leurs ennemis. La loi du plus fort a ceci de positif qu'elle permet toujours de faire triompher la raison alors même que la déraison semble l'emporter.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Des agents des juridictions et des maisons d'arrêt sont en formation

Le Projet d'action pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations (Pareda) organise du 20 au 22 novembre, à Brazzaville, en partenariat avec le ministère de la Justice et des droits humains, une session de formation des agents sociaux évoluant dans les juridictions et les maisons d'arrêt du Congo.

Cet atelier qui vise le renforcement des capacités des acteurs précités portera sur plusieurs thèmes, par-

tion optimale des prisons, en respectant les droits des détenus.

Une manière, a déclaré le représentant de l'ordonnateur national du Fonds européen pour le développement (Fed), Martin Okogna, de permettre aux agents sociaux de parfaire leurs connaissances au regard du rôle important qu'ils jouent dans les prisons et les services judiciaires. « *Par vos activités, vous participez à l'humanisation des prisons en vue de restaurer les détenus dans leur dignité.* Vos

l'Union européenne dans le cadre du 10^e Fed. Notons que le projet Pareda vise à consolider l'Etat de droit en République du Congo dans le respect des orientations de la politique sectorielle de la justice établie par les autorités congolaises. Plus spécifiquement, le projet consiste à renforcer les acquis du précédent projet de l'Union européenne dans ce domaine, le Projet d'appui à l'Etat de droit (PAED).

Le pareda devra aussi permettre d'améliorer le fonctionnement de



La photo de famille des participants

mi lesquels, « *la gestion du stress en milieu carcéral ; l'organisation judiciaire et pénitentiaire, la technique et la réactualisation d'une enquête* ». Il s'agit notamment d'améliorer les qualités professionnelles des agents sociaux afin de les aider à assurer une ges-

actions ont pour but de contribuer au relèvement moral des détenus tout en facilitant leur réinsertion sociale », a-t-il ajouté. La tenue de cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des actions définies par le gouvernement congolais et

la justice, ainsi que les conditions de détention. Il vise également à renforcer les capacités des Organisations de la société civile (OSC), notamment dans la promotion de l'accès à la justice et la bonne gouvernance.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Le FMI note satisfaisants les résultats macroéconomiques du Congo

Dans une déclaration publiée le 19 novembre, le chef de mission pour la République du Congo du Fonds monétaire international (FMI), Dalia Hakura, a jugé globalement satisfaisants les résultats macroéconomiques de 2014 du Congo. Selon elle, la croissance projetée à 6% est due au léger rebond de la production pétrolière ainsi que d'une solide croissance hors pétrole.

Cette conclusion intervient à la suite du séjour de travail que son équipe a effectué au Congo du 11 au 19 novembre. La mission a passé en revue l'évolution récente de la situation macroéconomique et les perspectives à court terme. Elle a aussi planché sur la loi de finances rectificative de 2014 et du projet de loi de finances pour 2015. Au terme de leur mission, l'équipe du FMI a invité les autorités à se prononcer sur le programme de travail des consultations de 2015.

La mission a noté que le budget rectificatif de 2014 prévoit un niveau élevé de dépenses. Ce dernier suppose un écart par rapport à ce qui avait été prévu en 2013. « S'il est entièrement exécuté, le budget aura pour effet de creuser sensiblement le déficit primaire hors pétrole et de réduire l'épargne budgétaire en 2014 », a déclaré Dalia Hakura.

S'agissant de la politique macroéconomique et du programme de réformes structurelles, la mission estime que son exécution gagnerait à travers une grande transparence. Elle a relevé que les longs retards dans la disponibilité de données nuisent à l'éva-

luation en temps opportun de l'orientation de la politique macroéconomique. De facto, la mission a salué les efforts consentis par les autorités pour renforcer l'institut national de la statistique au moyen de l'élaboration d'un plan d'action national en matière de statistiques, avec l'assistance technique du FMI.

Ainsi pour 2015, elle invite les autorités congolaises à un rééquilibrage budgétaire, tout en augmentant l'efficacité des dépenses publiques, vu le repli des cours internationaux de pétrole.

Elle a insisté sur l'ajustement budgétaire tout en s'accrochant sur les dépenses sociales ciblées et celles en capital bénéfique à la croissance. À cet effet, elle a loué l'intention du gouvernement de prioriser l'achèvement des projets d'infrastructures de base en prenant des mesures afin d'entamer le programme de transferts monétaires conditionnels.

Elle a épinglé les recommandations indiquées lors de la revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilisation financière engagée par la Banque mondiale et les autres partenaires au développement. Ainsi,

elle a sollicité le gouvernement d'en donner une suite car ces recommandations devraient aider à définir les réformes nécessaires pour renforcer l'exécution budgétaire, les passations de marché et les processus de décaissement.

En termes de recommandations, Dalia Hakura a suggéré que les autorités congolaises poursuivent les réformes structurelles en cours pour promouvoir une croissance inclusive dans les secteurs non pétroliers. Elle les encourage à poursuivre leurs efforts d'amélioration du climat des affaires, lequel reste l'un des plus difficiles en Afrique subsaharienne. « Ces réformes seront importantes pour libérer le potentiel du secteur privé de la République du Congo », a-t-elle déclaré.

En dernier lieu, la mission a pris note de la détermination continue des autorités à mener une politique prudente d'endettement. « (...) le maintien du recours aux emprunts concessionnels contribuera à entretenir la viabilité de l'endettement à long terme et à préserver les acquis (...) ». Sur place à Brazzaville, la mission a rencontré plusieurs autorités dont les ministres des Finances, de l'aménagement du territoire ; le directeur national de la banque centrale ; de hauts responsables ; et des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

Nancy France Loutoumba

BASSIN DU CONGO

Quel est l'impact social de la certification forestière ?

Le Bassin du Congo compte environ 5,3 millions d'hectares de concessions forestières certifiées dont environ 2,5 millions d'hectares pour le Congo. Les organismes internationaux spécialisés dans le domaine des forêts pensent qu'il est temps d'évaluer les impacts sociaux dans les Unités forestières d'aménagement (UFA) certifiées et non certifiées. Motif : les surfaces certifiées sont appelées à augmenter.

Face à cet enjeu, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a financé une étude en collaboration avec le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et le CGIAR Research Program on Forests, Trees and Agroforestry (FTA). Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet Impacts sociaux de la certification du FSC dans le bassin du Congo. L'étude a été présentée le 20 novembre au cours d'un atelier organisé à

cet effet. Elle s'articule autour de l'efficacité des accords négociés et des plates formes de dialogue entre les sociétés d'exploitation forestière et la population locale. Ce document occasionnel évalue l'impact de la mise en œuvre de la certification FSC dans les UFA des trois pays du Bassin du Congo. L'étude se situe à trois niveaux : les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles

; l'efficacité et la légitimité des institutions mises en place pour réguler les relations entre les sociétés forestières et les communautés riveraines ; les droits des populations locales et leurs usages coutumiers des forêts.

La récolte des données s'est déroulée dans dix-huit UFA. La première moitié concerne celles qui sont certifiées et la seconde moitié, celles qui ne le sont pas au Cameroun, au Gabon et au Congo, à raison de trois pour chaque pays. « En comparant les entreprises certifiées ou pas, nous avons pu couvrir l'essentiel des concessions certifiées. Nous avons couvert un grand espace et nous avons eu une approche objective pour les comparer. Cela n'avait jamais été fait auparavant de manière aussi large objective et détaillée », a souligné Guillaume Lescuyer, chercheur CIRAD-CIFOR.

Une certification entraînant un progrès social

Les résultats présentés indiquent que la certification dans le Bassin du Congo a permis de pousser les entreprises vers un progrès social significatif. Une fois que les en-

INDUSTRIALISATION

La contribution du secteur manufacturier au PIB stagne encore autour de 4%

Cette contribution du secteur manufacturier jugée encore très faible et insignifiante, pourra porter préjudice à l'émergence du Congo. Car, d'après la direction générale de l'industrie, l'un des critères majeurs et essentiels pour atteindre cet objectif économique, reste la contribution du secteur manufacturier au Produit intérieur brut (PIB) à environ 25%.

Le directeur général de l'industrie, Rigobert Youlou-Youlou Pessi l'a fait savoir le 19 novembre à Brazzaville, dans un message qu'il a délivré à l'occasion de la célébration, le 20 novembre, de la 25^e édition de la journée de l'industrialisation africaine.

L'objectif visé par cette journée consacrée cette année exclusivement à l'industrialisation inclusive et durable, est d'inciter les pays africains à s'engager davantage dans le processus industriel. Malheureusement, au Congo, l'industrialisation n'est pas encore effective. Car, selon les statistiques déclinées par le gouvernement, via la direction générale de l'industrie, depuis près d'une décennie, le secteur manufacturier ne contribue au PIB qu'à 4%.

Cette situation, a souligné le directeur général de l'industrie, s'explique par la base encore très réduite de l'offre des produits manufacturiers, avec très peu de produits de moyenne et haute technologie. L'effet multiplicateur de ces produits sur la création de la valeur ajoutée, selon la même source, reste insignifiant.

Ce faible pourcentage demeure

encore une grande pente à relever pour le Congo dont l'objectif principal est de devenir un pays émergent à l'horizon 2025.

« L'un des critères de l'atteinte à l'émergence est que la contribution de l'industrie manufacturière au PIB passe de 4% à 25% », a souligné Rigobert Youlou-Youlou Pessi.

Toutefois, le DG de l'industrie reste persuadé que le Congo se place déjà sur la bonne voie en matière d'industrialisation, tenant compte de la volonté des pouvoirs publics à développer le secteur industriel. Cette démarche stratégique optée par le gouvernement est fondée sur l'appui à la création d'industries contribuant à la sécurité alimentaire, à l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat ainsi qu'à d'autres initiatives dont le but essentiel reste la diversification de l'économie et la création d'emplois durables.

Grâce à l'impulsion de cette politique, conclut Youlou-Youlou Pessi, plusieurs nouvelles industries ont déjà vu le jour et d'autres sont en cours d'exécution dans beaucoup de domaines.

Firmin Oye

treprises ont décidé d'obtenir la certification, des améliorations ont été notées sur le plan social. Par exemple, dans les UFA certifiées, l'étude relève de meilleures conditions de travail et de vie pour les ouvriers et leurs familles ; des institutions inclusives et mieux gouvernées pour les négociations entre la population locale et les entreprises forestières ; des mécanismes de partage des bénéfices mieux gérés et plus efficaces et des façons innovantes d'aborder les problèmes relatifs aux pratiques coutumières.

Les promoteurs de l'étude considèrent que les résultats sociaux positifs se matérialisent davantage dans les UFA certifiées que dans celles qui ne le sont pas. Une remarque soutenue par le fait que la certification impose aux entreprises d'élaborer et de respecter un calendrier de mise en œuvre de plusieurs critères, vérifiables durant les évaluations annuelles. L'étude a aussi épinglé la suspension d'un certificat FSC en République du Congo. Un sujet pour lequel les opinions sont partagées. Le document a cité cet exemple pour illustrer que le FSC peut émettre des sanctions et les faire respecter. Par contre les UFA non certifiées sont limitées exclusivement par la loi. Il est noté un agenda de mise en œuvre

plus flexible et aussi aucune vérification des normes sociales et davantage de conflits avec les populations locales.

Ce tableau est une contribution aux discussions actuelles sur les impacts de la certification des forêts au niveau de la planète et des personnes qui y vivent. Toutefois, l'étude réfute la complaisance entre le FSC et les sociétés certifiées, car toute la logique de la certification FSC est d'évaluer les gestionnaires forestiers. « Les résultats de cette étude devraient constituer un atout pour impulser la certification forestière dans la sous-région. De même, en cas d'impacts non significatifs, une révision de la norme FSC pourrait être envisagée », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Michel Elenga, en ouvrant les travaux de l'atelier, en présence du coordonnateur régional du programme forêt au WWF, Daniel Tiveau. Rappelons qu'à travers la certification FSC, une société forestière apporte des preuves sur la bonne gestion de sa concession. Cette gestion doit être responsable et s'appuyer sur de bonnes pratiques : respect des dispositions légales et bien-être des populations locales.

N.F.L.



Pokola: l'accès à l'eau potable, parmi les engagements sociaux de la CIB





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

| | |
|---------------------------------|--|
| ASSURANCE AUTOMOBILE | ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT |
| ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE | ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais) |
| ASSURANCE MALADIE | ASSURANCE INCENDIE |
| ASSURANCE VOYAGE | ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION |
| ASSURANCE TRANSPORT | ASSURANCE SCOLAIRE |
| ASSURANCE GLOBALE BANQUE | |

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

AVIS DE RECRUTEMENT

ARCHIVISTE (CDI)

La **Fédération des MUCODEC**, établissement de Micro Finance de 1^{ère} catégorie, est constituée d'un réseau de **52 Caisses Locales** et **Point de vente**, repartis sur l'ensemble du territoire national, et emploie **550** salariés et **320** administrateurs bénévoles (élus en assemblée générale).

Dans le cadre de la nouvelle dynamique initiée par la **Direction Générale** visant à l'amélioration de ses services, et l'organisation de sa **Direction de la Logistique**, nous recherchons un technicien supérieur en gestion des archives, conformément aux conditions ci-dessous citées.

Ce poste est basé à Brazzaville avec des missions dans les Départements.
La commission de recrutement ne prendra en compte que les candidatures répondant aux critères exigés.
Les candidats sélectionnés seront contactés par téléphone, les dossiers non retenus seront détruits après 6 mois.

QUALIFICATIONS

- Avoir une formation Bac+2 en archivage et documentation ou équivalent ; en science de l'information.

EXIGENCES ET EXPERIENCE

- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans la gestion d'un centre d'archives et de documentation;
- La connaissance du milieu bancaire sera un atout ;
- Etre organisé, ordonné, rigoureux et capable de travailler sous pression.

MISSION DU POSTE

Sous la supervision du Chef de services moyens généraux, la personne recherchée assurera les tâches suivantes :

- Mettre en place les procédures de gestion des archives
- Gérer l'archivage des documents physiques
- Gérer l'entrepôt et les espaces de stockage
- Assurer la collecte, le tri, le classement et la destruction des archives
- Mettre en place un répertoire physique et numérique de gestion des archives
- Proposer à la direction la mise en place des espaces de stockage des archives
- Proposer à la direction les conditionnements appropriés pour la conservation des archives
- Assister et former les utilisateurs dans la gestion des archives

Pour participer à notre sélection, nous vous remercions de déposer **au plus tard le 27 novembre 2014 à 15 heures**, votre lettre de motivation et un CV au siège de la Fédération des MUCODEC sis Bd. **Denis SASSOU NGUESSO** ou à notre adresse mail : assistance.dq@mucodec.com avec la mention « **Candidature au poste d'archiviste** ».

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « J'ai connu beaucoup de moments exceptionnels dans ma carrière. J'ai eu de la chance, mais celui-ci fait partie des moments les plus rares que je n'ai jamais eus »

Claude Le Roy, entraîneur des Diables rouges, interview à la presse, jeudi 20 novembre à Pointe-Noire

□ « L'Afrique est à la fois le continent le plus riche en matières premières et, paradoxalement, le plus pauvre en développement humain. »

Claude Sebag, France, Vice-président de Terre d'École, Cahier spécial, mai 2014

□ « Que faire pour favoriser les entreprises africaines ? Des mesures réglementaires, des mesures financières, mais surtout une « discrimination positive ».

Alain Penanguer, Deloitte (audit, conseil, expertise comptable, juridique et fiscal), Africa CEO Forum, Revue spéciale, 2014

□ « Faire une armée prend vingt ans. S'il est très rapide de casser une armée, il est très long d'en refaire une. »

Général Vincent Desportes, France, ancien directeur de l'École de Guerre, JolPress, 20 novembre 2014

□ « On ne peut vaincre le terrorisme si les surenchères subsistent ou éradiquer la violence en dehors du cadre de l'unité nationale »

Moncef Marzouki, candidat indépendant à la présidentielle tunisienne, AtlasInfo, 15 novembre 2014

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Le gouvernement opte pour l'assurance qualité à la place de l'agrément provisoire

Afin de passer désormais de l'agrément provisoire à l'assurance qualité, le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Marius Moyen, a exhorté les membres de la commission d'agrément à encourager les promoteurs qui œuvrent dans le strict respect de la réglementation et à sanctionner ceux qui s'en écartent



Les participants/credit photo Adiac

La 3^e session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés de l'enseignement supérieur se tient les 20 et 21 novembre à la Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville. Les participants donneront leur avis sur quarante dossiers. Il s'agit notamment d'un dossier relatif à la création d'un établissement privé à Pointe-Noire ; de trois nouveaux programmes dans certains établissements fonctionnant déjà aussi bien à Pointe-Noire qu'à Brazzaville ; douze transferts de sites à Brazzaville, à Pointe-Noire et à Dolisie, et à un éventuel renouvellement annuel. Ils examineront aussi vingt-quatre dossiers de renouvellement annuel d'établissements privés bénéficiant de l'agrément provisoire à Owando, à Pointe-Noire et à Brazzaville.

Président la cérémonie, le Pr Georges Marius Moyen a rappelé que ces assises se tenaient dans un contexte marqué par la recherche de la qualité, de la performance et

de l'excellence du sous-secteur. Il a également annoncé des réformes envisagées pour améliorer les performances. « Il s'agit de préparer les établissements viables à une nouvelle étape de leur activité où ils passeront un contrat de confiance avec l'Etat comme partenaires pouvant contribuer à l'émergence du Congo d'ici à l'an 2025. Telle est la tâche que je confie à la 3^e session ordinaire qui doit émettre des avis de nature à me conforter davantage dans mon rôle de régulateur de l'initiative privée dans l'enseignement supérieur », a précisé le ministre de l'Enseignement supérieur, s'engageant à suivre à la lettre et l'esprit les résultats de ces assises. Il a aussi indiqué que cette rencontre arrive à un moment où le ministère se prépare d'ores et déjà à mettre en œuvre la politique générale de l'enseignement supérieur adoptée par la deuxième session ordinaire du conseil national tenue l'année

dernière. Selon lui, les décisions à prendre doivent être le reflet d'un travail de tous, concertés, sérieux, responsables et soucieux du respect des prescriptions légales et réglementaires. « La fiabilité de l'évaluation institutionnelle et de l'accréditation des programmes de formation des établissements privés de notre sous-secteur d'activité sont devenues des outils incontournables du processus de l'agrément. Le contrôle et l'inspection des établissements se sont également imposés comme mécanismes fondamentaux de ce même processus », a ajouté Georges Moyen. Rappelons que cette session a connu la participation d'une cinquantaine de personnes et de quatre membres de la délégation de l'inspection générale d'Etat en mission de contrôle auprès du ministère de l'Enseignement supérieur dans le département de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

| CODE | INTITULE DE LA FORMATION | DURÉE | COÛT | PERIODE |
|-------|--|-------|--------------|------------------------|
| EP01 | Gestion efficace des archives et classements | 5jrs | 400 000 FCFA | 17 au 21 novembre 2014 |
| EP04 | Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement | 3jrs | 400 000 FCFA | 1 au 3 Décembre 2014 |
| GMP08 | Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ? | 5jrs | 500 000 FCFA | 8 au 12 Décembre 2014 |
| GMP02 | Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services) | 5jrs | 500 000 FCFA | 15 au 19 décembre 2014 |

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

366.571 manuels scolaires mis à la disposition des directions départementales

La cérémonie de remise officielle du matériel didactique a été patronnée le 20 novembre, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, à l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap).

Ces manuels scolaires ont été réceptionnés par les directeurs départementaux de l'enseignement général. Ces derniers les redistribueront dans leurs établissements respectifs afin que chaque élève ait un livre à sa disposition.

Au total 366.571 manuels scolaires ont été destinés aux élèves dont 6.013 au préscolaire, 232.948 au primaire, 65.626 au collège et 28.057 au lycée. Ce sont de livres de Mathématiques nouveaux programmes, Horizons d'Afrique, sciences naturelles et des dictionnaires. Outre ceux-ci, on compte également des tubes de sciences naturelles, des cartes géographiques, des boîtes mathématiques, des règles et des compas.

L'objectif visé est d'offrir l'opportunité à chaque élève d'avoir un manuel de travail dans toutes les disciplines.

La directrice de l'Inrap par intérim, Marie Gèneviève Maloumbi a rappelé la mission de cet institut. Selon lui, l'Inrap accompagne le gouvernement dans la politique d'acquisition des manuels scolaires dans les établissements d'enseignement public et également dans la quête d'un livre pour chaque élève ;

Le ministre Hellot Matson Mampouya a, pour sa part, expli-

qué que cette répartition en masse à des directions départementales fait suite à une distribution parcellaire opérée en fonction des demandes.

Il a invité les directions à bien conserver et assurer une bonne répartition des manuels afin que la génération montante bénéficie également de l'appui pédagogique. « *Il nous faut donner des instructions particulières aux chefs de circonscription pour faire en sorte que ce matériel didactique soit bien conservé dans les établissements. Les enseignants les récupéreront pour des besoins de cours.*

Avec les deux années dédiées à l'éducation, il nous appartient de traduire dans le comportement professionnel quotidien notre zèle pédagogique pour que cette volonté politique soit manifeste et effective par l'amélioration des rendements scolaires », a-t-il exhorté. Pour conclure, le ministre a assuré que cette remise de manuels se poursuivra dans les départements en fonction de besoins exprimés avant de promettre une mission d'inspection dans chaque département en janvier prochain.

Lydie Gisèle Oko

POKOLA/SANGHA

Une 3^e école pour réduire la pléthore dans les classes

Jusqu'en 2012, Pokola ne comptait qu'une école primaire publique, en dehors de quelques établissements privés. La forte demande des élèves rendait les effectifs pléthoriques. D'où la décision de construire un autre établissement dont les activités ont démarré à l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015.



L'un des bâtiments scolaires

« En réalité, il faut parler d'un deuxième établissement. Parce que les deux premières écoles sont situées dans le même site et il s'agit plus d'une répartition au plan administratif qui a permis d'avoir deux directeurs afin, certainement, de réduire la charge du premier », explique un responsable de l'Association des parents d'élèves du Congo (Apec) de la localité.

Pokola 3, comme on désigne le troisième établissement, est né pour accueillir les enfants des nouveaux quartiers que sont Ngamakosso et Bondzokou qui, pour se rendre à l'ancienne école, devaient parcourir une certaine distance. « L'idée est d'en faire une école pilote avec un effectif

à terme de 450 élèves », explique Désiré Kaya, le directeur de Pokola 3. Pour l'heure, l'établissement dispose de 200 tables bancs avec un effectif de 362 élèves dont 215 sont partis de Pokola 1 et 2. Les autres enfants ont été recrutés directement. « Le défi consiste à créer de meilleures conditions d'études pour les enfants. Ils sont deux par banc », commente le responsable de l'établissement qui attend des autorités un complément d'effectifs du personnel enseignant. « Actuellement l'école compte trois enseignants titulaires. Nous avons dû recourir à un bénévole pour nous appuyer car nous avons un cycle complet soit six classes pédagogiques. Ce qui fait qu'un enseignant prend

deux niveaux », déclare Désiré Kaya. « En dehors des deux bâtiments de trois salles de classe chacun, il y a un bloc administratif et des logements pour deux responsables de l'école », confie-t-il. Ici, des difficultés sont signalées et elles concernent le mur de clôture qui n'existe pas encore, le manque d'eau et d'électricité. « Madame le maire est en pourparlers avec certains partenaires tel CIB-Olam. Des techniciens étaient ici il y a peu pour évaluer les travaux à réaliser », reconnaît le responsable de Pokola 3 qui ajoute que l'établissement est le fruit de la politique du gouvernement d'augmenter les structures d'accueil des élèves.

Jocelyn Francis Wabout

ÉDUCATION

Des recommandations importantes pour l'amélioration de l'enseignement de la philosophie au lycée

Les participants aux travaux du colloque sur l'enseignement de la philosophie au secondaire tenu du 11 au 17 Novembre à Brazzaville sur le thème « l'enseignement et l'apprentissage de la philosophie au lycée : enjeux et perspectives » ont formulé quatre recommandations.

Parmi celles-ci, la nouvelle structuration des sujets de philosophie au bac, le choix des sujets et la correction des examens d'Etat par les enseignants de philosophie, l'harmonisation des systèmes d'évaluation de la philosophie dans les classes intermédiaires et la mise en place d'une commission de réflexion pour la production des manuels de philosophie par

les Congolais.

Durant sept jours, les participants ont échangé sur la problématique de l'enseignement de la philosophie au lycée et les modes d'évaluation ainsi que sur le renforcement des capacités des chefs d'établissement scolaires du secondaire.

L'objectif général visé par ce colloque était non seulement d'interpeller les enseignants, les équipes de maîtrise et les élèves à adopter de nouveaux comportements pour parvenir aux meilleurs résultats scolaires mais surtout de diagnostiquer ce qui fait de la philosophie une discipline rébarbative chez les apprenants afin de réduire significativement les taux d'échec scolaires dans les classes

d'examen dans le strict respect des standards d'évaluation pour qu'au bac 2015, la physionomie des résultats en série A changent de manière satisfaisante.

S'adressant aux participants, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya a rappelé que les questions relatives à la qualité de l'éducation doivent être au cœur de la réflexion de tous les cadres responsables à divers niveaux. « Nous devons viser la transformation de l'école en vue de contribuer à la promotion du développement de notre pays. Il faut pour cela promouvoir les compétences et les qualifications utiles », a-t-il déclaré. En marge de ce colloque,

le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est entretenu avec une délégation de la Banque mondiale conduite par la représentante de cette institution au Congo, Sylvie Dossou, avec qui il a échangé sur la qualité de l'enseignement dans notre pays. « Nous sommes en train de concevoir un nouveau projet qui va s'attaquer à la question de l'éducation de base primaire et secondaire et nous voulions également savoir quels étaient les priorités du ministre », a indiqué cette dernière.

« Vous savez qu'aujourd'hui en terme de scolarisation 95% des enfants au Congo sont scolarisés mais il y a toujours ces

5% qui ne sont pas scolarisés au primaire qui sont en général les enfants les plus démunis, les plus pauvres donc il faut s'adresser à cette question. Nous savons également que la qualité de l'éducation pose énormément de problèmes. Il ne s'agit pas pour les enfants d'aller à l'école mais il s'agit aussi de voir, qu'est-ce qu'ils apprennent à l'école, quelle est la qualité de l'enseignement, comment sont formés les enseignants, est-ce qu'ils ont la pédagogie nécessaire, est-ce qu'ils ont la culture générale nécessaire, est-ce que les enfants sont orientés vers les matières pour l'avenir », a-t-elle conclu.

Jean-Jacques Koumba

HYGIÈNE

L'accès à des toilettes décentes reste un problème

La Journée mondiale des toilettes célébrée tous les 19 novembre rappelle, une fois de plus, la nécessité pour les États de repenser leur politique d'hygiène et d'assainissement. Sujet considéré encore comme tabou, l'accès aux toilettes moderne reste particulièrement préoccupant en Afrique subsaharienne et le Congo n'échappe sans doute pas à ce collimateur fâcheux.

À quoi ressemblent vos latrines ?

Une question que de nombreuses familles en Afrique répondront difficilement au regard de ce qu'elles vivent au quotidien dans l'indignité et surtout devant l'absence de solutions efficaces. Se

passant par Mougali, Poto-poto jusqu'à Ouenzé et Talangai, la plupart des toilettes sont encore de petits endroits entourés de tôles ou des enclos en brique avec une fosse parfois bordée de ciment ou disposant simplement d'une marche en bois, sans chasse

dans laquelle vivent la plupart des Congolais. Existe-t-il des mesures de soutien à l'assainissement pour les familles pauvres ? Les quelques habitations modernes où les conditions d'hygiène sont réunies ne peuvent pas justifier la situation de certains quartiers. Il

nissement destinés aux latrines modernes pourraient faire l'objet d'étude avec des ONG spécialisées dans le cadre des budgets alloués aux collectivités locales et aux municipalités.

Lorsqu'on jette le même regard dans les marchés, c'est la désolation. Dans ceux qui attendent des programmes de rénovation, la situation est pire pour les commerçants et clients qui n'ont pas d'endroit pour se soulager lorsque le

tolérable. L'école publique, quant à elle, peine à offrir aux élèves des conditions sanitaires telles que préconisées. Toilettes fermées pour absence de gestion, ou simplement bourrés, des élèves, notamment les filles, sont obligés de sécher les cours pour des raisons d'hygiène. L'absence de sanitaire peut être classée parmi les causes majeures d'absentéisme des jeunes filles, selon plusieurs études.

Sauver des vies grâce aux toilettes décentes

L'Organisation mondiale des toilettes, une ONG internationale, qui promeut les toilettes et la santé publique, estime que chaque année plus d'un million et demi d'enfants et de bébés de moins de 5 ans meurent à cause de diarrhées et d'autres maladies venant de mauvaises conditions d'hygiène, à commencer par les sanitaires. L'OMS souligne que la vie de 200 000 enfants pourrait être sauvée chaque année en fournissant des toilettes modernes et salubres.

Pour plusieurs pays en développement et le Congo, c'est l'occasion de poser le problème du système d'assainissement qui manque cruellement : gestion, évacuation et traitement des rejets domestiques, comme les déchets ou les eaux usées.

Est-ce un luxe de posséder des toilettes modernes ? Non a priori. Car l'assainissement est non seulement le moyen le plus efficace pour lutter contre les maladies diarrhéiques, mais il permet aussi des économies d'échelle. Une étude montre que 500 FCFA investis dans les toilettes, c'est au moins 2 500 FCFA d'économie de santé pour un foyer, moins d'achats de médicaments, plus de présence à l'école et au travail. Parlons-en !

Quentin Loubou



Les enfants dans les toilettes d'une école

rendre aux toilettes et tirer la chasse d'eau est un geste naturel, une évidence. Mais 2,5 milliards de personnes sont privées de toilettes dans le monde. À défaut de mieux, l'on trouve dans plusieurs pays en développement des toilettes fabriqués d'enclos avec un trou sans eau et sans actes élémentaires d'hygiène.

Environ 1 milliard de personnes défèquent encore en plein air, dans les champs, dans les buissons, dans les cours d'eau, selon les Nations unies. L'objectif de réduire de moitié la proportion de la population mondiale, qui n'a pas accès à des toilettes décentes d'ici à 2015, serait bien loin d'être atteint si aucune action urgente n'est lancée. Pourtant la réalité est là, mais la question reste un sujet tabou et les politiques n'en font pas une priorité.

Une situation préoccupante au Congo

Si six habitants sur dix n'ont pas accès à des toilettes décentes en Afrique subsaharienne, le Congo ne serait pas loin de ce tableau. Il semble que la configuration des toilettes dans les quartiers populaires n'a pas beaucoup changé depuis les indépendances. De Makélékélé à Bacongo, en

d'eau ni dispositifs d'hygiène. Les mouches pullulent sur les excréments, introduisant des maladies diarrhéiques parfois mortelles.

Ces images, beaucoup de Congolais les connaissent. Ils sont nombreux à vivre la course aux latrines dans des parcelles à plusieurs familles : un seul et modeste cabinet parfois pour vingt-cinq personnes. On n'est pas surpris d'apprendre que certains défèquent dans des récipients dans les maisons pour déverser le contenu tard dans la nuit dans les toilettes ou dans les canalisations, surtout pendant les pluies.

« Puisqu'ils ne sont pas stockés dans un endroit clos, ni évacués loin des lieux d'habitation pour être traités, les excréments, qui sont des réservoirs à microbes, se disséminent dans l'environnement. Les microbes se propagent partout : pollution des cours d'eau, infiltration dans les sols, propagation par les mouches et par les personnes », constate la campagne Parlons Toilettes, créée par l'ONG française Coalition Eau à l'occasion de la Journée mondiale des toilettes.

La politique d'hygiène du pays n'a, semble-t-il, pas prévu de modèle de latrines dans les habitations au regard de l'anarchie

suffit de jeter un regard critique et profond dans les méandres des logements pour comprendre le risque que courent des familles entières en s'exposant à des maladies graves. Et l'économie en pâtit...

Plaidoyer pour les toilettes publiques

L'envie d'aller aux toilettes ne choisit pas d'endroit et d'heure. C'est d'ailleurs à ce niveau que la question est vue comme une problématique de droit de l'homme. Les grandes villes du Congo ne comptent pas de latrines modernes. Les citoyens en difficulté sont contraints de s'abandonner à l'air libre, en urinant sur les recoins des murs ou en recherchant des couloirs sombres pour déféquer lorsque la pression est à son comble. Parfois c'est au prix de la sécurité...

Le programme de municipalisation accélérée des grandes villes n'a pas pensé à la construction de toilettes publiques et modernes. Voilà une taxe de plus qui échapperait aux collectivités locales dans le cadre de la gestion de ces toilettes où l'accès serait conditionné par une petite pièce de 100 FCFA, par exemple. Pourtant, des programmes d'assai-

besoin se présente. Il faut solliciter les familles proches au prix de mille explications.

Que dire de l'école où plusieurs n'ont pas de latrines propres ? Dans le privé la situation serait

TIC

L'Université Marien Ngouabi lance son site web

Le site web: www.umng.cg de l'enseignement supérieur a été lancé officiellement le 19 novembre, par le recteur de l'Université Marien Ngouabi, Armand Moyikoua à la bibliothèque universitaire, en vue d'informer les utilisateurs sur l'offre de formation de ses différents établissements, les acteurs, les thématiques et les résultats des recherches.

Il a pour objectif de mettre à la disposition des étudiants, enseignants-chercheurs, du personnel, des entreprises et partenaires, des recruteurs ainsi que du public, un outil d'information et de service sur toutes les missions assignées à l'Université Marien Ngouabi, la recherche, l'enseignement et la coopération internationale. Ce site web a été conçu en six mois en collaboration entre la direction des technologies de l'information de la communication et de la statistique, dirigé par Boris Edoura et la société Kube technologie. Peu avant le lancement du site, le directeur Boris Edoura a présenté le site. Il est conçu en français et en anglais et composé d'un environnement technique et des fonctionnalités media. Il permet d'optimiser l'affichage selon le type d'appareil utilisé.

Les visiteurs du site web: www.umng.cg de l'université peuvent accéder aux médias sociaux comme Facebook, twitter, Google+. Ils retrouveront également les contenus liés à un ou plusieurs mots clés et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

Les USA entendent renforcer leur relation avec le Congo dans le domaine pétrolier

Le sujet a dominé l'audience que le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, a accordée le 19 novembre à son cabinet de travail à l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Stéphanie Sullivan.

Bien qu'ils disposent de quelques sociétés pétrolières travaillant déjà sur place, les USA envisagent de raffermir leurs liens de coopération dans ce secteur combien porteur au Congo. « Nous avons parlé des affaires avec des sociétés américaines qui travaillent déjà au Congo dans le secteur pétrolier et d'autres qui s'y intéressent. J'ai maintenant une meilleure connaissance de tous les aspects qui touchent ce ministère, cela va m'aider beaucoup à réfléchir comment nous pouvons

accroître la coopération entre les États-Unis d'Amérique et la République du Congo », a expliqué Stéphanie Sullivan à la sortie d'audience.

Le ministre André Raphaël Loemba et son hôte ont également évoqué le problème de l'environnement qui est très capital pour toute activité pétrolière. « Le ministre m'a informé que, quand on fait le permis d'exploitation, il faut toujours faire l'étude de l'impact environnemental. Là aussi, j'ai appris comment cela se passe au Congo », a poursuivi la diplomate américaine en poste à Brazzaville.

Les deux personnalités sont, par ailleurs, revenues sur la récente visite du secrétaire à la marine des États-Unis d'Amérique, Ray Mabus, au Congo. Cette visite faisait suite au sommet États-Unis-

Afrique. « La sécurité maritime est très importante, elle implique aussi les sociétés pétrolières y compris les entreprises américaines. C'est pour aider le Congo et les autres pays du Golfe de Guinée à combattre la piraterie et renforcer la sécurité maritime », a-t-elle rappelé.

Ainsi, Brazzaville et Washington entretiennent de bonnes relations de coopération dans le domaine de la sécurité maritime. Cette coopération se traduit, entre autres, par des séances de formation des cadres congolais, des échanges d'expériences et des revues périodiques des garde-côtes américains sur les installations portuaires congolaises concernées par le code international sur la sûreté des navires et des installations portuaires.

Parfait Wilfried Douniama

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

Financement IDA- Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2014

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du matériel de production audio visuelle.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du Matériel de production audio visuelle suivant, destiné à la Direction de la Communication et de la Vulgarisation du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

Lot unique composé de:

Deux (2) caméscopes + deux (2) housses de transport, deux (2) trépieds, deux (2) torches avec LED, deux (2) lumières sur pied, deux (2) micros cravates HF, deux (2) micros mains HF, un (1) enregistreur audio numérique (Dictaphone), une (1) Unité complète de montage virtuel, un (1) lecteur de carte mémoire avec connexion USB, une (1) unité mobile de sonorisation, deux (2) vidéoprojecteurs + deux (2) écrans de projection, un (1) appareil photo numérique avec télé objectif, un (1) appareil photo numérique avec objectif standard, un (1) lecteur DVD, un (1) casque d'écoute, vingt (20) cartes mémoires pour dictaphone, dix (10) cartes mémoires SD/SDHC, cinq (5) disques durs externes, cinq cent (500) DVD vierges.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés

peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J 142/V, Moungali III-SOPROGI, Brazzaville, Tél 00 242 05 616 95 74/06 817 06 33, courriel : pfdecongo2011@yahoo.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 heures, heures de Brazzaville.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu auprès du Projet « Forêts et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessus au plus tard le 23 Décembre 2014 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessus le 23 Décembre 2014 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant équivalent à cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) ; Quartier OCH ; Case J-142/V, Moungali III-SOPROGI ; Brazzaville ; République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 19 Novembre 2014

**Le Coordonnateur du PFDE,
Jacques OSSISSOU**

INVESTISSEMENT

Le Congo et la CNUCED évaluent le niveau d'avancement de la politique nationale

L'examen du document a constitué la toile de fond de l'entretien entre le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, et le chef des examens de politique d'investissement de cette institution onusienne, Chantal Dupasquier

Le projet de politique d'investissement a été préparé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) avant d'être lancé en 2013 avec le gouvernement congolais. En effet, selon Chantal Dupasquier, la CNUCED a, entre autres missions, d'analyser le cadre légal et réglementaire de l'investissement au Congo, et de formuler un certain nombre de recommandations sur la façon d'améliorer ce cadre pour les investissements étrangers et locaux. « Nous avons suivi un certain nombre d'éléments sur lesquels le pays pourra travailler dans les prochaines années afin d'améliorer le cadre d'investissement. Il y a toute une série de questions qui ont été soulevées sur le processus de création d'entreprises, les questions de fiscalité, de cohérence, de politiques d'investissement dans leurs ensembles », a expliqué Chantal Dupasquier à la presse.

Se félicitant d'énormes potentialités économiques dont regorge le Congo dans plusieurs secteurs, elle a souligné la nécessité d'investir dans l'agriculture, un secteur prometteur pour atteindre les objectifs du Plan national de développement. « Ce secteur peut jouer un rôle dans la diversification de l'économie congolaise qui, jusqu'à maintenant, était fondamentalement fondée sur l'industrie pétrolière », a-t-elle conseillé.

Rappelons que d'après des données, la division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED est un centre d'excellence d'envergure internationale, qui traite des questions relatives à l'investissement et au développement des entreprises au sein du système des Nations unies. Elle s'appuie sur quatre décennies d'expérience et de compétences internationales dans les domaines de la recherche et de l'analyse, de la formation de consensus intergouvernemental et de l'apport d'une assistance technique à plus de 150 pays.

P.W.D.

ENFANCE

Georges Moyen annonce la création d'un observatoire des droits de l'enfant

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a, au nom de sa collègue des Affaires sociales, participé, le 20 novembre, à la célébration des 25 ans de la Convention des droits de l'enfant (CDE) et du lancement du rapport 2014 sur la situation des enfants dans le monde. Le thème retenu pour cet anniversaire est « Chaque enfant compte ». À cette occasion, il a annoncé la création prochaine d'un observatoire de l'enfant et de l'action au Congo.

« Le Congo honore ses engagements en insérant, au même titre que les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, la convention sur les droits de l'enfant dans le bloc de constitutionnalité », a indiqué le ministre qui a aussi largement parlé des trois rapports périodiques sur les droits de l'enfant examinés les 13 et 14 janvier. Le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, a déroulé les avancées réalisées par le Congo à savoir : la mortalité des mamans qui a diminué de 45 % entre 2005 et 2011 ; celle des enfants de moins de cinq ans soit 42% au cours de la même période ; le pays qui a atteint un niveau d'accès quasi-universel au primaire y compris des avancées législatives notamment l'adoption de la loi de protection de l'enfant. Intervenant à son tour, la présidente départementale du Parle-

ment des enfants, Mlle Itoua, a lancé un vibrant appel au gouvernement de rendre plus effective l'application de cette préoccupation liée à la prise en compte des opinions des enfants sur les questions qui les concernent. L'analyse révèle que les enfants de moins de 5 ans au Congo subissent des privations réelles dans les cinq dimensions retenues pour cette tranche d'âge. Il s'agit de la nutrition (43,2%), la santé (31,5%), l'accès à l'eau (40,5%), l'assainissement (l'accès aux latrines) (63,7%) et le logement (21,7%). Ainsi dans les cas des enfants de 5 à 17 ans, les données montrent que ceux-ci subissent des privations dans les cinq dimensions retenues pour cette tranche d'âge à savoir : l'éducation (13,4%), l'information (10,5%), l'accès à l'eau (38,6%), l'assainissement (l'accès aux latrines) (57,5%) et le logement (22%) (...).

Signalons qu'en prélude à cette commémoration, une session avait été organisée le 18 novembre dernier à Brazzaville par le ministère des Affaires sociales en collaboration avec l'Unicef.

Destinée aux journalistes, le but de cette rencontre était de susciter la participation active de tous les médias afin qu'ils puissent inciter les gouvernements, le public et la société civile à faire des changements positifs en faveur des enfants.

Guillaume Ondzé

SOMMET TURQUIE - AFRIQUE

La solidarité et le partenariat, selon le ministre turc des Affaires étrangères

Le 19 août 2011, sous le soleil brillant de l'Afrique, l'avion transportant M. Recep Tayyip Erdogan, alors Premier Ministre de la République de Turquie, ainsi que sa famille et une importante délégation composée de différents segments de l'Etat et de la société turques, a atterri à Mogadiscio. C'était l'un des premiers vols internationaux à destination de la Somalie après une très longue pause.

Ce vol a transformé le cours des événements en Somalie, qui était dans la tourmente depuis si longtemps. L'instabilité chronique et le conflit interne prolongé avaient créé une grave crise humanitaire, coïncidant avec sécheresse et famine. Ce jour-là, un nouveau partenariat est né des cendres de la guerre civile et du désastre humanitaire : les peuples turc et somalien se sont donné la main pour atténuer les effets de la situation désastreuse persistante afin de reconstruire le pays. Le phénix est maintenant prêt à voler de ses propres ailes : il s'agit de la renaissance de la vie sociale, économique et politique en Somalie. Le travail pour un nouvel et meilleur avenir est en cours.

La Turquie a déjà changé la donne en Somalie et travaille pour en faire plus non seulement dans ce pays, mais en Afrique. « *L'Afrique appartient aux Africains, nous ne sommes pas ici pour votre or* », disait M. Recep Tayyip Erdogan, lors de son discours au Parlement du Gabon en janvier 2013.

La Turquie n'a jamais été dans une position ou une relation coloniale avec le continent. Au contraire, des pays africains ont cherché l'aide des Ottomans dans leur lutte contre les oppresseurs coloniaux. La guerre d'indépendance, menée par Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la République Turque moderne, il y a presque un siècle, a servi

d'exemple à des peuples africains dans leur lutte pour la libération et l'indépendance. Les échos de ce passé se sont fait entendre durant les visites portuaires de la marine turque à 24 pays africains.

La Turquie n'a jamais été indifférente aux développements de l'Afrique. L'histoire a réuni les peuples turc et africain, a créé une affinité entre eux et leur a permis d'établir des liens solides. Nous avons toujours été solidaires des peuples africains dans leur juste lutte pour se libérer du colonialisme et obtenir l'indépendance nationale.

C'est toujours une source de grand plaisir pour nous de sentir que les peuples d'Afrique considèrent la Turquie comme un pays proche et ami.

L'Afrique, qui a distillé longtemps vertu et sagesse, avec sa population jeune et dynamique et ses vastes ressources naturelles, est avant tout un continent d'opportunités pour les pays et les peuples d'Afrique. Dans cet esprit, la Turquie voit l'Afrique comme le berceau de la civilisation et l'un des épicycles de l'avenir de l'humanité. En effet, nous nous réjouissons de la reprise du processus de

Nous nous sommes engagés à une nouvelle politique en 2013: le partenariat Turquie-Afrique dont la devise, comme le principe essentiel, est: « Les problèmes africains nécessitent des solutions africaines »

transformation politique, démocratique, économique, social et culturel dans de nombreux pays africains. La première mission diplomatique de la Turquie en Afrique subsaharienne remonte au tout début du 20^e siècle, le premier consulat de Turquie a été inauguré en 1912 à Harar, en Ethiopie. Aujourd'hui, les liens d'interaction et de communication se sont largement établis avec 39 ambassades turques à travers le continent et les ambassades de 32 pays africains à Ankara. Cependant, le grand nombre de missions diplomatiques ne représente



Mevlüt Çavuşoğlu

qu'un côté de la médaille. Les contacts humains ont également progressé régulièrement. Il y a de nos jours des milliers d'Africains qui étudient, travaillent et vivent en Turquie et vice versa. Turkish Airlines est devenue l'un des principaux transporteurs internationaux en Afrique, volant directement vers quelques 40 destinations. Il y a de plus en plus d'investissements turcs, dont nombreux

constituent des modèles dans leur genre dans certains pays africains, employant la main-d'œuvre locale, utilisant les ressources produites dans le pays même et exportant des produits finis aux pays tiers. Les entreprises privées turques prévoient l'investissement de plus de 100 millions de dollars dans les 2-3 années à venir seulement à Mogadiscio. Dans la dernière décennie, le volume de nos échanges commerciaux avec les pays d'Afrique subsaharienne a décuplé. Depuis 2005, l'année de l'Afrique en

Turquie, parallèlement à sa politique d'ouverture vers l'Afrique, la Turquie poursuit un engagement croissant avec les pays africains. La Turquie est devenue un partenaire important pour le développement, le commerce et l'investissement en Afrique.

Aujourd'hui, nous nous engageons là où nous pouvons, afin de soutenir les efforts de l'Union africaine et des pays africains, pour la paix durable, la véritable démocratie, le développement et le bien-être constant pour tous. En 2013, la Turquie

s'est classée au troisième rang mondial en matière d'aide humanitaire après les États-Unis et le Royaume-Uni. Sa part d'aide au développement par rapport à son PNB lui vaut le premier rang mondial. Elle sera ainsi le pays hôte du premier Sommet humanitaire mondial en 2016. La solidarité avec les pays africains joue un rôle important dans cette réussite. Nous avons atteint presque tous les objectifs fixés au Sommet de la Coopération Turquie - Afrique de 2008. La politique d'ouverture de la Turquie vers l'Afrique est maintenant accomplie avec succès. Nous nous sommes engagés à une nouvelle politique en 2013: le partenariat Turquie-Afrique dont la devise, comme le principe essentiel, est: « Les problèmes africains nécessitent des solutions africaines ». Lors du deuxième sommet du partenariat Afrique - Turquie qui se tient à Malabo, du 19 au 21 novembre 2014, seront exposées les bases pour les quatre prochaines années. Le thème du Sommet est : « Un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration de l'Afrique ». Nous nous mettrons d'accord sur des nouveaux objectifs dans notre recherche commune

pour renforcer la coopération dans l'intérêt des deux parties. Nous adopterons deux documents lors du Sommet: la Déclaration et le Plan de mise en œuvre conjoint pour 2015 - 2018.

Comme partie intégrante de cette nouvelle politique de partenariat, nous poursuivons une approche multicouche en Afrique.

Etablir des relations politiques étroites en intensifiant les visites bilatérales de haut niveau et, en agissant comme la voix de l'Afrique, défendre les droits et positions des pays africains aussi bien dans les forums bilatéraux que multilatéraux.

Coopérer avec les pays africains dans le domaine économique à surmonter leurs défis grâce à plus d'échanges commerciaux, d'investissements et d'aide humanitaire. En outre, si la demande en est faite, nous sommes prêts à jouer un rôle par la diplomatie à contribuer au règlement pacifique des conflits et des différends.

Nous ne nous considérons pas comme des étrangers sur le continent, mais plutôt comme un partenaire stratégique pour travailler ensemble, pour progresser dans les domaines de la démocratie, de bonne gouvernance et la prospérité.

La Turquie reste déterminée à soutenir pleinement l'Union africaine dans la réalisation de ses objectifs sur les domaines prioritaires qui nous permettront de consolider l'appropriation africaine des questions africaines.

C'est la raison pour laquelle nous sommes d'avis qu'il est un privilège pour la Turquie d'être un partenaire stratégique du continent africain en croissance.

Nos multiples activités et efforts à travers le continent durant les dix dernières années sont certainement un témoignage clair de notre détermination permanente pour développer nos relations et construire des liens plus étroits avec les pays africains, l'Union africaine et les organisations régionales africaines.

LUTTE CONTRE LA FAIM

Le pape vivement applaudi au siège de la Fao

Le pape François appelle les nations à faire de la lutte contre la faim une priorité ; les pauvres ne demandent pas l'aumône mais dignité et considération

C'est ce jeudi, deuxième journée des travaux, que le pape François a pris la parole à la 2^e Conférence internationale sur l'alimentation qui se tient pendant trois jours au siège de la FAO, à Rome. Des délégués sont venus des quatre coins du monde pour renouveler leur engagement à voir le monde se débarrasser définitivement de l'anachronisme de la faim dans un monde pourtant chaque jour plus prospère. Certes le nombre des personnes affamées a baissé depuis une décennie, passant du milliard aux 800 millions actuels, mais il s'agit toujours d'un drame que ne cesse de dénoncer notamment l'Église catholique.

En fonction depuis seulement 20 mois au Vatican, le pape François est venu au siège de la FAO poursuivre la tradition d'éveilleurs des consciences qu'ont instaurée les souverains

pontifes dans la réalité mondiale complexe. Interrompue à plusieurs reprises par les applaudissements nourris des ministres et des experts (et même d'une reine) prenant part à la conférence, le Souverain pontife a invité au devoir de solidarité. « *À l'instar d'une famille, l'avenir de chaque peuple est plus que jamais lié à celui des autres. Or les relations entre pays sont trop souvent marquées par des préjugés réciproques, qui dégénèrent parfois en une agression économique* ». Cela « *marginatise qui est déjà marginalisé dans sa recherche du pain quotidien ou d'un travail décent* ».

Le pape a invité le monde des décideurs et les sociétés de bien-être à se rappeler qu'une économie véritable n'a de sens que si elle replace en son centre, comme producteur et comme bénéficiaire exclusifs, l'homme dans la diversité de ses origines et de sa condition. Sa dignité ne peut passer après les autres préoccupations. « *On parle beaucoup de droits*

tout en oubliant par trop les devoirs, sans se préoccuper vraiment de qui souffre de ces carences. Malheureusement, la lutte contre la faim et la malnutrition est souvent bloquée par la priorité du marché et la dictature du profit, qui réduisent les aliments à une marchandise sujette à la spéculation. Tandis qu'on parle de nouveaux droits, l'affamé est au coin de la rue à demander d'être inclus dans la société et d'avoir le pain quotidien. C'est la dignité qu'il demande, non l'aumône ».

Le pape a aussi invité la communauté internationale à se rappeler ce que son prédécesseur Jean-Paul II qualifiait en 1992, lors de la première conférence sur l'alimentation, de « *paradoxe de l'abondance* ». « *Il y a de quoi nourrir tout le monde mais tous ne parviennent pas à manger; alors même que le surplus et le rebut, la surconsommation et l'usage détourné d'aliments sont monnaie courante* », a dénoncé le pape François. Pour lui, « *nos sociétés*

souffrent d'un individualisme croissant mais aussi de division, ce qui conduit les plus faibles à perdre leur dignité de vie mais aussi à la manifestation de révoltes

« Il faut à nouveau protéger la terre pour éviter qu'elle ne s'autodétruisse »

contre les institutions ».

Le Souverain pontife a détaillé ses recommandations au monde, dans une action d'ensemble à laquelle l'Église catholique n'entend pas se soustraire. « *Toute femme et tout homme, tout enfant comme toute personne âgée doivent partout disposer d'une alimentation correcte. Il est du devoir de tout État attentif au bien-être des citoyens de souscrire sans réserve aux principes que nous avons évoqués, et de s'engager à leur application pratique*

avec persévérance. L'Église catholique s'engage à offrir sa contribution par une attention constante envers les pauvres où qu'ils soient. »

Le pape s'est révélé aussi à l'occasion fortement écologiste, soulignant que les agressions contre la terre conduiront à son autodestruction et donc à la destruction de l'homme lui-même. « *Il faut à nouveau protéger la terre pour éviter qu'elle ne s'autodétruisse* », a-t-il recommandé. « *Dieu pardonne toujours, les hommes quelquefois, mais la nature ne pardonne jamais. Il faut prendre soin de notre sœur la terre pour qu'elle ne réponde pas par la destruction* », a-t-il averti. Provenant d'une zone de la planète où la voisine Amazonie, premier poumon à oxygène de la planète après le Bassin du Congo, montre chaque jour au monde les plaies de son saccage, le pape argentin n'a eu aucun mal à gagner l'adhésion enthousiaste des participants à la conférence de la FAO à ses thèses.

Lucien Mpama

Les idées et les exploits du grand Dirigeant Kim Jong Il brilleront à jamais

Le 17 décembre prochaine, le monde progressiste commémore à grands regrets, le 3^e anniversaire du décès du Dirigeant Kim Jong Il.

Kim Jong Il était décédé à la suite d'une maladie subite, lors de sa tournée d'inspection en 2011.

Il s'est consacré toute sa vie à la poursuite et à l'achèvement de l'œuvre révolutionnaire Juche, en travaillant sans répit et avec dynamisme pour le renforcement de la puissance et la prospérité de la patrie socialiste, pour le bonheur du peuple ainsi que pour la réunification du pays et l'émancipation du monde entier.

Biographie du Dirigeant Kim Jong Il

Kim Jong Il, grand Dirigeant du peuple coréen, était Secrétaire général du Parti du Travail de Corée, Président du Comité de la défense nationale et Commandant suprême de l'Armée populaire de Corée. Né le 16 février 1942 au camp secret du mont Paektu de la Corée, il est fils de Kim Il Sung et de Kim Jong Suk.

Il fait ses études du primaire et du secondaire (septembre 1950-août 1960) à Pyongyang.

Il apprend à l'Université Kim Il Sung (septembre 1960-mars 1964).

Le 22 juillet 1961, il adhère au Parti du Travail de Corée.

Entre juin 1964 et septembre 1973, il est nommé collaborateur, puis chef de section, chef adjoint de département, chef de département au CC du Parti.

Il est élu membre du Comité central lors de la 5e session plénière de son 5e Comité central tenue en octobre 1972 et secrétaire du CC du Parti en septembre 1973, lors de la 7e session plénière de son 5e Comité central.

Lors de la 8e session plénière de son 5e Comité central tenue en février 1974, il est élu membre du Comité politique du CC du Parti du Travail de Corée et désigné comme successeur du Président Kim Il Sung.

Le 6e Congrès du Parti tenu en octobre 1980 l'élit membre du Présidium du Bureau politique, membre du Bureau politique, secrétaire du Comité central et membre de la Commission militaire centrale du Parti.

Il est député depuis la 7^e législature de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC (février 1982).

Il est élu premier vice-président du Comité de la défense nationale de la RPDC lors de la 1re session de la 9e Assemblée populaire suprême (mai 1990).

Il est nommé Commandant suprême de l'Armée populaire de Corée (décembre 1991).

Il reçoit en avril 1992 le titre de maréchal de la RPDC.

Il est élu Président du Comité de la défense nationale lors de la 5e session de la 9e Assemblée populaire suprême tenue en avril 1993.

Il est élu Secrétaire général du Parti du Travail de Corée en octobre 1997.

Lors de la 1re session de la 10e Assemblée populaire suprême tenue en septembre 1998 et lors de la 1re session de la 11e Assemblée populaire suprême tenue en septembre 2003, il est réélu Président du Comité de la défense nationale de la RPDC.

Ses activités idéologique et théorique basées sur une méditation infatigable et sur



Le Dirigeant Kim Jong Il

une recherche profonde lui permettent de publier de nombreux ouvrages dont « Œuvres choisies de Kim Jong Il » (en 14 tomes), « Pour achever l'œuvre révolutionnaire Juche » (en 10 tomes), etc.

Il reçoit à trois reprises le titre de héros de la RPDC (en 1975, 1982 et en 1992) et l'ordre de Kim Il Sung (en 1978, 1982 et en 1992) et le Prix

Kim Il Sung (en février 1973) et beaucoup d'autres décorations et de médailles.

Il se voit conférer également un grand nombre d'ordres et de médailles, de titres d'honneur, de titres de professeur et de docteur honoris causa de nombreux pays.

Grands exploits du dirigeant

Kim Jong Il

Kim Jong Il était le grand homme des grands hommes qui a accompli d'immenses hauts faits pour la patrie et le peuple.

Il était un génie idéologique et théorique, car il a défini par sa perspicacité peu commune et ses activités dynamiques, les idées révolutionnaires du Président Kim Il Sung comme kimilsunisme, système cohérent des idées, des théories et des méthodes du Juche et les a honorées comme idéologie directrice de l'époque d'indépendance.

C'est grâce à lui que le Parti du travail de Corée s'est fait un parti invincible qui a réalisé une unité de fer et un bloc avec le peuple et que la Corée est devenu un pays dans lequel le leader, le parti, l'armée et le peuple sont étroitement unis selon une pensée et une volonté.

C'est son mérite remarquable que

d'avoir sauvé fermement le socialisme contre l'offensive d'isolement et d'étouffement des forces alliées impérialistes vers la fin du dernier siècle et fait honneur à la dignité de la patrie et de la nation. Grâce à sa direction de la révolution fondée sur le Songun qui consiste à promouvoir la révolution et le développement du pays en faisant de l'Armée populaire la force motrice de la révolution et en s'appuyant sur son rôle principal, l'ensemble du potentiel du pays dont l'essentiel est la puissance militaire, s'est accru considérablement, et, enfin, le peuple coréen a pu sortir vainqueur de la Dure marche et de la marche forcée et s'engager dans l'édification d'un Etat socialiste riche et prospère.

Efforts consacrés pour la réunification du pays

En considérant la réunification du pays comme un problème concernant le sort de la nation, il a publié de nombreux ouvrages de valeur classique en la matière pour préciser entre autres l'orientation en 5 points pour la grande union nationale basée sur le principe de l'indépendance nationale, a formulé les Trois principes de la réunification du pays, le Programme en dix points pour la grande union de toute la nation et le projet de fondation d'une République fédérale démocratique du Corée présentés par le Président Kim Il Sung comme Triple charte pour la réunification du pays et a conduit avec clairvoyance la nation coréenne à mener une lutte pour ouvrir une phase nouvelle à la réunification indépendante en repoussant tout défi des scissionnistes sud-coréens et extérieurs.

Grâce à sa grande décision, a eu lieu en juin 2000 pour la première fois après la division du pays le sommet Nord-Sud à l'issue duquel a été adoptée la Déclaration commune du 15 Juin, et au sommet Nord-Sud tenu en octobre 2007 a été adoptée la Déclaration du 4 Octobre pour le développement des rapports Nord-Sud, la paix et la prospérité, programme pour l'application de la Déclaration commune du 15 Juin.

Père affectueux du peuple

L'éminent Dirigeant Kim Jong Il, était un père affectueux du peuple, car, au milieu de celui-ci durant toute sa vie, s'est consacré entièrement à son bonheur.

Comme il considérait comme devise qu'il faut cueillir des étoiles dans le ciel et fleurir même le rocher si le peuple le veut, il avait sur lui dans toutes ses pensées et pratique.

Il s'est rendu là où le peuple se trouve, depuis d'un village reculé septentrional jusqu'à une île de l'extrémité sud du pays, pour l'entourer de son affection. Sur le chantier de construction d'une centrale hydroélectrique, il se préoccupait d'abord des maisons d'habitation des villageois de la zone à submerger, au lieu de se renseigner sur la construction; chez les nouveaux mariés démobilisés, acquiesçant à la demande sans façon de la nouvelle mariée, il a donné un nom au bébé qui verra le jour. En visite dans des pays étrangers, il a manqué tant au peuple laissé dans la patrie, et il alla le voir dès son retour sans avoir du temps se remettre de ses fatigues. Affligé de voir la brûlure au visage d'une femme qu'il avait rencontrée lors de sa visite, il a pris la mesure de l'envoyer à l'étranger pour le traitement.

Tout au long de ses activités révolutionnaires, il a fait plus de 669 844 km pour visiter le peuple.

Kim Jong Un, Grand Dirigeant du peuple coréen

Aujourd'hui que la révolution coréenne vit sa nouvelle époque de tournant historique, elle se voit dirigée par le respecté Kim Jong Un.

Donner la priorité absolue à l'intérêt du peuple, voilà son credo révolutionnaire.

En témoigne nettement l'itinéraire de ses inspections continues de ces dernières années.

Chaque fois qu'il visitait successivement les chantiers de construction des immeubles, il soulignait combien sincèrement la nécessité aux bâtisseurs de donner le meilleur d'eux-mêmes au travail, affirmant qu'il ne peut y avoir de satisfaction dans les affaires pour le peuple.

Il prenait la peine d'estimer la température de l'eau dans la pataugeoire d'un jardin d'enfants, de monter jusqu'au dernier étage d'un gratte-ciel pour faire combler le moindre vide dans les travaux.

En bref, sa politique fondée sur le respect et l'amour du peuple porte de beaux fruits aux quatre coins du pays.

L'armée et le peuple se sont engagés dans l'édification d'une puissance socialiste prospère, convaincus que le jour de la puissance et de la prospérité n'est pas loin comme ils jouissent de la direction de Kim Jong Un qui fait tout son possible pour le peuple avec sa noble conception de celui-ci.

FRANCOPHONIE

Congo-Sénégal, des liens séculaires



Le Congo et le Sénégal partagent des liens séculaires qui remontent à l'époque coloniale. Le téméraire et intrépide Malamine Camara est à ce titre le Sénégalais qui a le plus marqué l'histoire coloniale du Congo

Il fut un fidèle ami et compagnon, de l'explorateur italo-français Pierre Savorgnan de Brazza, fondateur en 1880 de Brazzaville, en souvenir duquel un mémorial a été érigé en guise de reconnaissance à l'endroit même où il bâtit la première maison de la capitale du Congo. L'historien Seydou Touré rappelle que « la France n'aurait pas eu sa part du Congo sans le dévouement d'un tirailleur sénégalais, le sergent Malamine Camara, qui tint tête à Stanley sur les rives du Congo ».

Lors de sa dernière mission au Congo en 1905, le sergent Malamine est tombé malade et a été rapatrié à Gorée, au Sénégal, où il a trouvé la mort. Au cours d'une récente visite au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, l'ambassadrice du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, a déclaré : « Le sergent Malamine est très important pour le peuple sénégalais, pour la République du Sénégal. Je voudrais lancer un appel au président de la République du Congo pour que soit hissé le drapeau sénégalais au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza en hommage au sergent Malamine Camara. Je souhaite très vivement que le drapeau du Sénégal flotte à côté des drapeaux

congolais, algérien, gabonais, français et italien. » L'ambassadrice a laissé ces mots dans le livre d'or du mémorial : « De ce que j'ai vu et entendu, je suis profondément émue et me sens désormais congolaise, car sans notre aïeul, Brazzaville ne serait pas ! »

Poto-Poto, une mosaïque africaine

Avec la structuration de l'empire colonial français, Dakar et Brazzaville furent établies capitales coloniales de la France en Afrique noire. Dakar devint en 1902 la capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) et Brazzaville, en 1904, celle de l'Afrique équatoriale française (AEF). Poto-Poto, l'un des plus anciens quartiers populaires de Brazzaville, et l'un des plus cosmopolites, abrite une importante communauté sénégalaise. Créé par les colonisateurs français en 1909, il était l'un des quartiers réservés aux « indigènes », les Européens habitant le centre-ville. De nombreux migrants venus de toutes les colonies africaines, y compris d'Afrique de l'Ouest, s'y sont installés très tôt. Ce sont d'ailleurs eux qui ont donné son nom au quartier, Poto-Poto, nom qui découle d'un mot bambara signifiant « eaux boueuses », le quartier

étant situé dans une zone de dénivelé qui tend à s'inonder en cas de fortes pluies. Les familles installées depuis la période coloniale se sont totalement assimilées et ont adopté les langues locales congolaises, le lingala et le kituba. Cet arrondissement de la ville a même été administré entre 1963 et 1970 par le Congolais d'origine sénégalaise Mamadou Diouf qui en assumait les fonctions de maire. Poto-Poto abrite six mosquées, dont celle majestueuse de la rue Baongo, la plus grande de tout le pays, capable d'accueillir deux mille fidèles.

De l'École de Poto-Poto à l'École de Dakar

Pierre Lods, arrivé à Brazzaville en 1949, fonde en 1951 l'École de peinture de Poto-Poto, expression de nos jours de la peinture contemporaine congolaise. Le peintre congolais Nicolas Ondongo y crée le style « Mickey » (déformation lexicale de « mike » qui signifie « petit » en lingala). Ce style, inspiré de scènes de la vie quotidienne figurant des silhouettes humaines longilignes peintes en noir, caractéristiques de l'École de peinture de Poto-Poto, va essaimer au Sénégal sous l'influence de Pierre Lods. À l'indépendance du Congo, celui-ci quitte Brazzaville pour Dakar à la demande du président Senghor et intègre la section recherches plastiques nègres de l'École nationale des Arts, section dirigée par Papa Ibra Tall. Dans les deux capitales,

il encadre de jeunes talents cachés et révèle de grands peintres africains.

Alioune Badiane, ancien directeur de l'École nationale des Arts, ajoute dans Art contemporain du Sénégal : « Pierre Lods a érigé son anti-colonialisme en pédagogie. Partisan d'un épanouissement libre des individus, sans aucune entrave même institutionnelle, il se contente de distribuer du matériel, de créer une ambiance libératrice et d'entretenir la tension créatrice. Il considère les jeunes du centre d'art non comme des élèves, mais plutôt comme des amis auxquels il se voue entièrement. »

De la période coloniale aux temps modernes

Frères d'armes durant les Première et Seconde Guerres mondiales, Congolais et Sénégalais se sont battus côte à côte au sein du régiment des tirailleurs sénégalais. Des liens anciens unissent donc ces deux peuples qui ont partagé les joies de la victoire et les souffrances de la guerre sur le champ de bataille.

Durant toute la période coloniale, de nombreux « cadres » congolais ont étudié au Sénégal et inversement. Les étudiants des deux pays partis poursuivre leur cursus en métropole se côtoient également dans le bouillonnement intellectuel et militant de la période de la décolonisation, notamment au

sein de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, créée en 1950 autour du couple Alioune et Christiane Diop, fondateurs de la Revue panafricaine et de la maison d'édition Présence africaine. La librairie éponyme, située au cœur du Quartier latin à Paris, a été le point de ralliement de nombre de grandes plumes sénégalaises et congolaises.

Le président Senghor, père tutélaire de nombre d'écrivains africains, a d'ailleurs permis l'éclosion à l'international de l'écrivain congolais Sony Labou Tansi. La petite histoire raconte que le président sénégalais alors en mission d'État au Congo aurait fait chercher « Sony » par Henri Lopes. À l'époque, seul le grand Senghor connaissait « Sony » par ce sobriquet. Les recherches de cet écrivain congolais connu du célèbre poète furent vaines, et il faudra encore quelque temps pour débusquer notre héros alors qu'il dispensait des cours à Pointe-Noire.

Les relations diplomatiques entre les deux États modernes du Congo et du Sénégal ont été établies en 1968. Aujourd'hui, environ vingt mille ressortissants sénégalais sont installés au Congo, alors que six mille Congolais vivent au Sénégal en parfaite harmonie ; 50% des ressortissants congolais sont des jeunes, le plus souvent des étudiants.

Rose-Marie Bouboutou

VATICAN

Le pape appelle les prélats zambiens à être des apôtres de paix et de dialogue

C'est ce qui ressort de la feuille de route remise lundi dernier par le pape François aux évêques zambiens pour les cinq prochaines années.

Le pape François reçoit depuis la rentrée les assemblées d'évêques africains pour leur visite dite « ad limina », celle qu'ils sont tenus de faire tous les 5 ans, pour présenter leur rapport d'activités au pape. Et, lundi dernier, le tour est revenu aux évêques zambiens de pouvoir rencontrer le pape au Vatican. Dans le contexte du deuil national qui a frappé le pays avec le décès, il y a quelques semaines à Londres pour maladie, du président de la République Michael Sata, le pape a demandé aux prélats zambiens d'être plus que jamais des apôtres de paix et de dialogue.

Dans le contexte de l'incertitude causée par la disparition du président Sata, le pape a fait savoir que, les évêques avaient la mission d'œuvrer auprès des responsables politiques pour « le bien commun ». Et, dans leur travail au quotidien, le pape a invité les dignitaires de l'Église de Zambie à mieux « inculturer l'Évangile » ; c'est-à-dire à faire en sorte que le contenu du texte sacré des chrétiens ne soit pas antagonique aux cultures locales, mais fasse partie intégrante du vécu des chrétiens zambiens.

Le pape a loué l'action des missionnaires en Zambie. Comme dans bon nombre de pays ex-colonisés, le Souverain pontif appelle à la promotion des valeurs et vertus de la modernité. Ils sont, selon lui des jalons es-

sentuels pour bâtir une nation. « Avec toute l'Église, nous pouvons rendre grâce à Dieu pour ce qu'il a déjà accompli dans les personnes confiées à vos soins », a relevé le pape dans son adresse aux évêques de Zambie. Le Souverain pontif a aussi souligné deux défis majeurs qui se posent aujourd'hui à la société zambienne : la plaie du Sida et la précarité des mariages. Sur la pandémie, le pape a recommandé une plus grande attention aux malades et, d'une manière générale, une grande proximité avec les pauvres, les « membres les plus faibles de la société zambienne ». Concernant la famille, le chef de l'Église catholique a rappelé la doctrine immuable dans ce domaine : soutenir le mariage fondé sur le l'union d'un homme et d'une femme car, de sa stabilité dépend celle de la société ; rejeter toutes les approximations sur cette question, surtout lorsqu'elles sont imposées de l'extérieur et vont à l'encontre des valeurs authentiques de l'homme et de la culture africaine.

Depuis le mois de septembre, le pape a déjà reçu, au Vatican les évêques de Côte d'Ivoire, de la RDC, du Tchad, du Sénégal, du Cameroun, etc. Aux uns et autres, il a recommandé de s'en tenir à leur mission de pasteur, de ne pas franchir la ligne rouge entre le spirituel et le temporel : ne pas se mêler de politique ou « des querelles politiciennes ». Aux évêques du Cameroun en particulier, le pape François avait déconseillé « l'enrichissement au milieu de leurs peuples pauvres ».

Lucien Mpama

Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID

Passer à l'action

héroïque!



Nous avons cru en eux, ils nous ont honoré. Communiquons tous notre ferveur à nos Diables Rouges et restons mobilisés pour la grande fête du Football Africain en janvier 2015 en Guinée Équatoriale.



airtel, sponsor officiel des Diables Rouges

airtel
Le réseau qui nous unit

#MakeThingsBetter
cg.total.com

Développer les entreprises locales en augmentant leur niveau d'expertise
et travailler en confiance avec elles

ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

ALIMENTATION

La qualité nutritionnelle préoccupe les dirigeants du monde

La deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) ouverte le 19 novembre prendra fin demain à Rome en Italie. Durant ces deux jours, les dirigeants de la planète se sont penchés sur les principaux enjeux et défis nutritionnels du 21^e siècle à l'échelle mondiale.

Sur le thème « une meilleure nutrition, c'est une meilleure qualité de vie », cette conférence est une initiative majeure des dirigeants du monde à renforcer leurs efforts pour éliminer la malnutrition. Les assises sont l'occasion d'approuver la Déclaration de Rome sur la nutrition et son cadre d'action.

Le coordonnateur FAO du secrétariat de la CIN2, Brian Thompson a parlé du bien-fondé de ces instruments. « La Déclaration de Rome est un document politique qui vise à faire face aux enjeux et aux défis nutritionnels d'aujourd'hui. Réaffirmant les engagements pris lors de la première Conférence internationale sur la nutrition en 1992, elle engage les pays à éliminer, à l'échelle mondiale, la faim et à prévenir toutes formes de malnutrition, en par-

ticulier la dénutrition chez les enfants, ainsi que les carences en micronutriments, en particulier l'anémie chez les femmes et les enfants, et à inverser la tendance à la hausse de l'obésité. La Déclaration de Rome sur la nutrition engage tous les pays à prendre 10 mesures en vue de transformer leurs engagements en matière de nutrition en actions », a-t-il expliqué.

Parlant du cadre d'action de la Déclaration, Brian Thompson a dit qu'il « propose une liste de 60 recommandations politiques et stratégiques qui peuvent être intégrées dans les plans nationaux relatifs à la nutrition, à la santé, à l'agriculture, au développement et à l'investissement, afin de garantir à tous une meilleure nutrition ». « Il préconise la création d'un environnement

favorable à une action efficace et des mesures à l'appui de systèmes alimentaires durables », a conclu le coordonnateur FAO du secrétariat de la CIN2.

Ces documents, une fois approuvés, engageront les pays signataires à assurer l'obligation redevable et le suivi des progrès réalisés à l'égard des objectifs nutritionnels mondiaux qui doivent être atteints d'ici à 2025. L'engagement des dirigeants, comprend la possibilité d'introduire un objectif mondial relatif à la nutrition dans le cadre du programme de développement pour l'après 2015. Les gouvernements nationaux peuvent emprunter des voies diverses pour atteindre ces objectifs, et sont encouragés à établir leurs propres objectifs en matière de nutrition en fonction de la situation propre à leur pays.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

BURKINA FASO

Réactions mitigées suite à la nomination d'un militaire comme Premier ministre

Au lendemain de son investiture, l'actuel président de la transition au Burkina Faso, Michel Kafando, a nommé le lieutenant-colonel Isaac Zida comme Premier ministre. Cette nomination, intervenue le mercredi 19 novembre, suscite des réactions divergentes notamment au sein de la classe politique, de la société civile, mais aussi parmi la population.

En attendant la formation d'un gouvernement qui doit intervenir d'ici trois jours, certains Burkinabés pensent que la nomination d'un militaire à la primature est le fruit d'un compromis parce que selon eux, l'armée a rendu le pouvoir aux civils tout en conservant une partie. Ils y voient déjà une manière pour les chefs militaires de « contrôler la transition jusqu'aux prochaines élections qui devraient intervenir fin 2015 ». Si la désignation du président de la transition avait été saluée par la communauté internationale, celle de son Premier ministre est fortement commentée. L'un des chefs de l'opposition, Ablassé Ouédraogo ne voit aucun inconvénient que le poste de Premier ministre soit attribué à Isaac Zida, numéro deux du régiment d'élite de sécurité présidentielle. « Il n'y a pas de problème que Zida soit à la Primature puisque la constitution intérimaire n'interdit pas que le Premier ministre soit un militaire ou un civil », a-t-il déclaré.

De son côté, Me Guy Hervé Kam,

porte-parole du Balai citoyen, un mouvement dont les capacités de mobilisation de la jeunesse ont compté dans la chute de Compaoré a dit son inquiétude quant à l'avenir du peuple dans son ensemble. « Nous sommes inquiets, mais pas plus que cela », a-t-il précisé. « Il faut attendre ses actes pour juger Issac Zida » a lancé citoyen burkinabé, ajoutant qu'au pouvoir, des civils sont parfois « pires que des militaires ». « Il va falloir voir dans quelle mesure cette nomination est de nature à changer l'orientation de la transition », a quant à lui commenté Siaka Coulibaly, politologue et membre de la société civile. « Les militaires viennent de nous voler notre lutte », peste Assane Ilboudo, étudiant de 25 ans. « Il s'agit-là non moins que d'une confiscation du pouvoir qui ne dit pas son nom », a dénoncé son compatriote.

Dans son discours après sa nomination, le lieutenant-colonel Isaac Zida a annoncé des « réformes importantes » pour l'avenir du Burkina Faso et ap-

pelé la communauté internationale à accompagner son pays. « J'appelle toute la nation, la communauté internationale et les amis du Burkina à nous accompagner sans a priori pour gagner le challenge d'une transition apaisée », a-t-il déclaré. « Aux hommes et aux femmes qui seront appelés à faire partie de l'exécutif de la transition, nous allons oeuvrer en toute humilité et dans un engagement sacerdotal et patriotique, à redonner confiance à notre peuple par notre ardeur au travail, le don de soi sans calcul égoïste, pour renforcer la paix sociale, la sécurité nationale et la cohésion intergénérationnelle », a ajouté le nouveau Premier ministre.

L'Union africaine et le reste de la communauté internationale, il faut le rappeler, avaient exercé de fortes pressions sur l'armée pour qu'elle rende le pouvoir aux civils après la chute du président Blaise Compaoré. Ce qui a conduit l'homme fort du Burkina Faso, Isaac Zida, à remettre le pouvoir au président civil, Michel Kafando, désigné dimanche par les parties engagées dans la confrontation née de la prise du pouvoir par les militaires après la fuite de Blaise Compaoré le 31 octobre.

N.N'G.

COOPÉRATION

La Chine a investi plus de 150 milliards de dollars en moins d'une décennie en Afrique

En moins d'une décennie, l'Afrique subsaharienne est devenue la première destination des investissements chinois à l'étranger, indique un rapport de think tank American Enterprise Institute et Heritage Foundation.

Intitulé « The China Global Investment Tracker », le rapport souligne que les entreprises chinoises ont investi 150,4 milliards de dollars en Afrique subsaharienne entre janvier 2006 et juillet 2014. Dans cette période, 17% des investissements chinois réalisés à l'étranger ont eu lieu en Afrique subsaharienne, l'Asie de l'Ouest 15%, l'Amérique du Nord 14% et l'Europe 12%.

Partis de 5,54 milliards de dollars en 2006, année où la Chine a fait le choix de s'internationaliser, les investissements des entreprises chinoises auraient dépassé 19 milliards de dollars en 2013. Les secteurs les plus pourvoyeurs ont été les minerais (41,3%),

l'énergie (40,2%), la finance (9,2%), l'immobilier (5,2%) et les transports (1,8%). Quelque 2500 sociétés chinoises ont jusqu'ici investi en Afrique subsaharienne, d'après l'agence chinoise Xinhua. Par ailleurs, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique, avec un commerce bilatéral qui a atteint 210 milliards de dollars en 2013.

En tournée en Afrique, en mai dernier, le Premier ministre chinois Li Keqiang indiquait que son pays allait doubler le montant de ses échanges commerciaux avec le continent africain d'ici à 2020 pour le porter à 400 milliards de dollars.

Noël Ndong

Les stratèges italiens redoutent les effets du terrorisme sur le climat des affaires dans les pays africains

La persistance des guerres et des conflits crée une situation d'incertitudes dont se méfient les entrepreneurs italiens selon un rapport publié mercredi à Rome

Les milieux des affaires en Italie ont diligenté un rapport pour étudier les effets lointains dans le climat des affaires de l'avancée au Proche-Orient du mouvement extrémiste musulman État islamique (IS). Il en ressort que si les effets sur un pays producteur de pétrole comme la Syrie sont évidents, ceux-ci ne se limitent pas à la seule zone proche-orientale. D'une manière générale, il est souligné que guerres et violences pénalisent fortement la volonté d'investissements et de partenariat.

Produit par la Fondation ICSA et présenté mercredi à Rome par le Centre des hautes études de défense (CASD), le rapport dresse une échelle de notation pour les pays intéressés par la coopération italienne. Les critères retenus prennent en compte plusieurs variables, ont expliqué les experts : ils vont des attaques terroristes, épisodes de criminalité, manifestations, révoltes, actes de pirateries, enlèvement de personnes, et aux sabotages d'infrastructures. Une palette de couleurs accompagne la classification, la couleur rouge étant affectée aux pays considérés comme les plus dangereux.

D'ailleurs, sorte de consolation pour les nombreux pays africains de la liste, seule la Syrie reçoit cette mention de couleur, la totalité des casiers y étant remplis aussi bien pour ce qui est du terrorisme, de la criminalité, des manifestations que des enlèvements d'entrepreneurs ou d'étrangers en général. L'Italie y compte au moins trois ressortissants encore aux mains de mouve-

ments djihadistes. Parmi eux, il y a même un prêtre jésuite, le père Dall'Oglio, dont on est sans nouvelles depuis plus d'un an. S'y sont ajoutées deux jeunes coopérantes humanitaires milanaises, Vanessa Marzullo et Greta Ramelli, enlevées en août dernier.

Pourtant le primat syrien (9,71 points sur 10) ne se traduit pas par un meilleur placement pour le continent africain. C'est le continent de détention de beaucoup d'entrepreneurs italiens même si, à l'instar du technicien Marco Vallisa, 53 ans, libéré il y a quelques jours en Libye, la plupart d'entre eux finissent par recouvrer la liberté (moyennant paiement de rançons ?). La République démocratique du Congo (8,88), la Somalie (8,65), la République Centrafricaine (8,59), l'Égypte (8,29), le Soudan (8,18) constituent aussi des pays à risque aux yeux des entrepreneurs italiens au même titre, disent-ils que d'autres nations comme le Pakistan, le Yémen... ou la Russie.

Sans être vraiment des pays de terrorisme endémique, Nigeria, Kenya et Algérie jouissent d'un préjugé relatif à la suite d'épisodes qui ont défrayé la chronique, selon l'analyse des experts de défense italiens. Ils expliquent que « l'avancée de l'IS a déstabilisé encore davantage une vaste zone parmi celles où sont présents d'importants intérêts nationaux (italiens) et européens. Elle finit par avoir de pesantes répercussions sur l'économie et sur les investissements de nos entreprises à l'étranger, surtout dans les secteurs de l'énergie. Elles finissent par s'ajouter à celles déjà générées par l'alarmante crise en cours entre l'Ukraine et la Russie ».

Lucien Mpama

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

540 000 FCFA TTC
A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs au départ de Brazzaville, aller/retour, disponibles jusqu'au 15/12/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 10/11/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 15/12/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Les céréales des petits futés.



COMBIFER
FER + VITAMINES

Sans colorant ni conservateur ajouté
6-36 mois
Calcium



Céréales Blédine au Combifer

Trois leaders religieux reçoivent le prix américain « Search for common ground » pour la paix

Trois leaders religieux centrafricains, Mgr Dieudonné Nzapalainga Archevêque de Bangui, Imam Omar Kobine Layama, président de la communauté islamique centrafricaine (CICA) et pasteur Nicolas Grékoyamé, président de l'Alliance des églises protestantes de Centrafrique (AEC), lauréats du prix américain « Search for common ground », viennent de rentrer au pays.

C'est pour la première fois que des personnalités religieuses centrafricaines reçoivent une telle distinction aux Etats-Unis d'Amérique. Les trois leaders religieux ont initié le mois dernier, une plateforme interconfessionnelle pour la paix et la cohésion sociale afin de contribuer au retour au vivre ensemble entre Centrafricains.

L'Archevêque Dieudonné Nzapalainga, en prenant la parole au nom de la plateforme, a expliqué le bien-fondé de leur lutte, et a dédié cette distinction internationale aux victimes des violences survenues en RCA.

« Cette distinction représente le sacrifice et le sang versé des Centrafricains. La lutte que nous avons menée, c'est pour qu'il y ait la cohésion sociale, le dialogue, la fraternité. Nous avons commencé, dès la première heure de cette crise à dire haut et fort que les chrétiens et les musulmans devraient se mettre ensemble pour construire ce pays. », a dit Mgr Nzapalainga dès son retour des Etats-Unis mardi 18 novembre.

Selon l'Archevêque de Bangui, l'on pouvait éviter les pertes en vie humaine que cette crise a occasionnées: « Le sentiment que je ressens est mélangé. C'est à la fois la tristesse en ce sens que lorsque je regarde dans le rétroviseur, mes frères et sœurs dont j'ai vu de mes propres yeux les corps au bord du fleuve Oubangui, le long des routes(...) je me dis qu'on aurait pu faire économie de toutes ces vies. Alors, ils sont partis et nous pensons que leur sang versé pourrait permettre à ce qu'il y ait unité en République centrafricaine. », a-t-il regretté

Quant à l'Imam Omar Kobine Layama, ce prix est un encouragement certes, mais il est également « un chemin qui est ouvert à la plateforme (des religieux) pour pouvoir étendre ses expériences aux autres leaders, à travers le monde qui sont souvent indifférents lorsqu'il y a des crises dans leur pays. »

Le prix « Search for common ground » pour la paix, est décerné aux Etats-Unis pour récompenser des hommes et des femmes qui militent pour la paix, la cohésion sociale et d'autres turpitudes dans leur communauté respective.

Rappelons que le trio Nzapalainga-Kobine-Grékoyamé, a été déjà primé parmi les « cents personnalités les plus influentes au monde » par le journal américain The Times. Ces trois hommes de Dieu ont joué un rôle important dès le début de la crise qui secoue la RCA. Ils ont été aux côtés des victimes des violences, appelant au pardon et à la réconciliation.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

BANGUI

Les jeunes s'organisent en association pour lutter contre les violences

Une quarantaine des jeunes du quartier de Ngongono2 situé dans le 8^e arrondissement, ont procédé au nettoyage des canaux le weekend dernier. Une initiative des jeunes qui se sont constitués en Association des jeunes du quartier de Ngongono2 (AJN2), pour lutter contre les actes de violence, l'insalubrité et l'inondation.

Tout au long des canaux qui logent l'avenue Aladjabo, ces jeunes se sont mobilisés pour nettoyer et creuser afin d'empêcher l'inondation dont sont souvent victimes les habitants de cette localité.

Jean-Paul Doré, président de l'AJN2 a souligné que le but de cette association est de sensibiliser les jeunes de ladite localité à abandonner les pratiques de la violence. « C'est pour quoi, nous sommes obligés de créer ce groupement à leur profit, afin qu'ils soient occupés par des acti-

tivités qui les retiennent », a expliqué le président de cette association.

« A l'heure actuelle, le constat révèle que les agressions à main armée, le vandalisme, ont pour acteurs les jeunes. Nous souhaitons arrêter avec ce phénomène par des séances de sensibilisation », a-t-il ajouté.

Selon Jean-Désiré Koulayom, chef du quartier de Ngongono2, l'initiative prise par ces jeunes est à encourager. « La création d'une association par des jeunes eux-mêmes prouve

une prise de conscience collective. Nous souhaitons que cette initiative dure et qu'ils soient un modèle pour les autres jeunes », a suggéré le chef de quartier.

Il a par ailleurs ajouté qu'après ces travaux d'assainissement de l'environnement et le curage des canaux, ces jeunes seront initiés à la réalisation des activités génératrices de revenus. « C'est la pauvreté qui amène nos enfants à poser des actes de banditisme. Il est important de les former à l'auto-prise en charge », a-t-il exalté.

Cette association a été créée le 29 août 2014, dans le but de sensibiliser les jeunes dans la culture de la cohésion sociale, la lutte contre les actes de violence et le vandalisme.

L'Union européenne promet le lancement d'ici la fin de l'année des projets du fonds Békou

Irchad Razaaly, gestionnaire du fonds Békou de l'Union européenne, a annoncé le début de la mise en œuvre d'ici la fin de l'année des projets financés par ledit fonds. Il l'a dit au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la délégation de l'Union européenne, en Centrafrique.

Les premières actions du fonds Békou seront orientées, selon Irchad Razaaly, vers la santé, le concept genre et la réhabilitation urbaine. Le gestionnaire du fonds Békou a expliqué que, « ce fonds va permettre en matière de la santé de renforcer la capacité du ministère, réhabiliter les centres de santé (...). Pour le genre, il sera question d'appuyer les associations et groupements des femmes. En ce qui concerne la réhabilitation urbaine, Békou aidera à reconstruire les structures

urbaines ». Selon Irchad Razaaly, les projets financés par ce fonds couvriront toute l'étendue du territoire centrafricain. « L'objectif est de toucher toutes les villes où les besoins se font sentir », a-t-il précisé. La même source a annoncé que le démarrage des projets ne saura tarder. Car le fonds a été conçu spécialement pour apporter de l'appui de manière urgente et rapide aux populations en difficulté et surtout de créer les conditions du développement durable. « Nous travaillons avec les

ONG nationales qui ont la maîtrise du terrain. Ces ONG nationales sont en fait, des partenaires importants dans la mise en œuvre des projets financés par le fonds Békou », a ajouté Irchad Razaaly.

Békou est un fonds créé le 15 juillet 2014 sur initiative de l'Union européenne. La France, l'Allemagne et les Pays-Bas sont les fondateurs et les contributeurs de ce fonds. À l'heure actuelle, Békou est doté d'un budget de 74 millions d'euro dont 10 millions issus du budget européen.

La Minusca et le gouvernement accélèrent le processus de création de la Cour criminelle spéciale

La Minusca avait annoncé au cours d'une conférence de presse mercredi, que 31 personnes ont été interpellées au courant de la semaine. Pour cela, la force internationale et le gouvernement accélèrent la mise en place d'une Cour criminelle spéciale (Ccs) pour la Centrafrique.

Ces informations ont été rendues publiques par Gnapie Léo Franck et Myriam Dessables, respectivement responsables des services de l'information de la police et de la division information et communication de la Minusca.

Selon Gnapie Léo Franck, les 31 personnes interpellées pour 25 chefs d'accusation, s'ajoutent aux 22 interpellations de la semaine dernière. « Les infractions concernent essentiellement les vols, les braquages, les enlèvements, les coups et blessures volontaires et les troubles à l'ordre public. Il y a eu deux fusils d'assaut qui ont été saisis, deux chargeurs, onze munitions, des armes blanches mais, aussi deux grenades ont été désamorcées à temps par la police de la Minusca », a fait savoir le respon-

sable de l'information de la police de la Minusca.

Gnapie Léo Franck souligne aussi que la semaine dernière a été marquée, à Bangui par des manifestations des ex-Séléka du camp Beal. Une situation que la Minusca a privilégiée un règlement pacifique plutôt que celui des réactions systématiques à la violence.

La responsable du bureau de la communication et de l'information de la Minusca, Myriam Dessables a indiqué que des actions sont en cours pour la création de la Ccs. « Au cours de la semaine, la Minusca a participé aux travaux du comité de la rédaction de l'avant-projet sur la Cour criminelle spéciale qui est en phase de finition. Une rencontre a aussi eu lieu avec le procureur de la République sur la légalité d'arrestation et le dépassement du délai de procédure pour beaucoup de détenus voire la présence des détenus féminins qui cohabitent avec les hommes dans les cellules », a-t-elle affirmé, avant d'évoquer les questions du déploiement des forces et d'appui au processus électoral en cours.

Quarante et cinq leaders formés sur les enjeux et les défis de la société civile centrafricaine

Cette formation s'est ouverte le 17 novembre dernier. Elle est axée sur le Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), la mutation du secteur de sécurité, ainsi que la justice transitionnelle et l'élection. Fruit de l'ONG Search For Common Ground, cette formation est financée par les USA.

Les participants venus de Bangui, Bangassou et Bossangoa, sont issus des organisations des jeunes, des femmes et des confessions religieuses. Pour Raïssa Melaine Gonko-Yassingo, assistante suivi et évaluation au Search for Common Ground, vu la situation actuelle du pays, les organisations de la société civile sont tenues à renforcer leurs capacités. « C'est dans cette optique que l'ONG a organisé cet atelier pour

renforcer la capacité des organisations des sociétés civiles sur les enjeux et les défis de la société civile. Et pour leur faire comprendre comment accompagner la période transitionnelle », a signifié Melaine Gonko-Yassingo, qui affirme que son ONG attend de voir les participants à l'œuvre dans leurs différentes organisations pour sensibiliser leurs membres sur les retombées positives de cette formation. Les participants ont été appelés à initier à leur tour, de pareilles activités pour pouvoir informer davantage la population, pour qu'elle sache quel comportement adopter pendant la période des élections. Cette formation qui vise à baliser le processus électoral en Centrafrique prendra fin, le 21 novembre.

BOZOUUM

Un atelier de prise en charge des déplacés réunit les autorités de la ville

Les autorités de Bozoum et de Bossemptélé réfléchissent depuis mardi 18 novembre sur la politique d'aide aux personnes déplacées, en mettant à leur disposition des lopins de terre pour la culture. Une initiative de l'ONG internationale ACTED.

« Mise à disposition des terres aux déplacés internes », c'est autour de ce thème que les participants vont échanger. « Comment peut-on faire pour donner des terres cultivables aux déplacés internes », est la question cen-

trale qui sera débattue tout au long de cette assise.

Pour le maire de la ville de Bozoum, Nicolas Baknik, c'est une opportunité pour les autorités des deux villes d'acquérir d'autres connaissances sur la possibilité d'aide aux personnes vulnérables. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet « Aide d'urgence à la relance agricole pour les personnes victimes de violence dans la ville de Bozoum ».

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)

THÉÂTRE

« Le dernier escroc » sur scène le 28 novembre prochain

Cette nouvelle représentation théâtrale qui aura lieu à la Préfecture de Brazzaville s'inscrit dans le cadre de la journée de la proclamation de la République du Congo, le 28 novembre 1958.

Présenté par le groupe culturel la Grâce des jeunes enfants congolais que préside Charlemagne Banzouzi. « Le dernier escroc » est une pièce éducative et émouvante qui enseigne la prudence « J'ai été déjà victime de l'escroquerie. C'est ce qui m'a poussé à écrire cette pièce pour éduquer les autres. Nous attirons l'attention de la population à ce phénomène d'escroquerie car, il y a beaucoup des gens qui ne vivent que de ça. C'est la raison pour laquelle nous sensibilisons la population de faire attention à tous ces arnaques qui ne cessent de faire du mal, plusieurs personnes sont victimes ». Il a, en outre ajouté que « Le but d'un artiste c'est éduquer. Nous voulons apporter notre contribution dans ce sens »

En effet, la plupart de thèmes utilisés par ce groupe relatent souvent des faits sociaux. Ce groupe a dans sa gibecière plusieurs pièces de théâtre dont certaines ont déjà été présentées, c'est le cas de la corruption, le divorce, la paresse, l'église et le sida. C'est d'ailleurs cette pièce « l'église et le sida » qui leur a fait participer dernièrement au mois de septembre aux Rencontres des arts

et des musiques chrétiennes dénommées RAMC.

Charlemagne Banzouzi a par ailleurs remercié l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac) de leur donner encore l'opportunité de pouvoir informer la population à ce sujet, « C'est notre troisième sortie que nous allons faire à la préfecture de Brazzaville. La première a eu lieu lors du spectacle « vient rire » organisé par les comédiens congolais et la deuxième sortie à l'occasion de la traditionnelle rencontre des Vendredis des arts et des lettres initiée par l'Unéac », a-t-il indiqué. Outre la poésie, la comédie, la danse et l'apprentissage à la lecture aux plus petits enfants, le groupe la Grâce fait aussi de la musique. Dans son actif, un album composé de sept chansons disponible sur le marché intitulé « J'aime mon pays », chanté en langue française.

Le groupe culturel la Grâce constitué pour la plupart des élèves du primaire, du collège, du lycée et quelques étudiants est créé en 2010, et attend des autorités et autres responsables, le soutien matériel, moral et financier.

Rosalie Bindika

PRIX DÉCOUVERTE RFI 2014

Marema remporte le titre

Les votes et le choix du jury n'ont pas été favorables à la candidate congolaise Oupta à côté de la Sénégalaise Marema qui a remporté cette année le prix découverte Rfi 2014. La chanteuse âgée de 28 ans est lauréate de ce prix sur son titre Femme d'affaire un mélange de folk sénégalais avec des rythmiques modernes.



La jeune sénégalaise a déjà une longue carrière derrière elle. Entre 15 et 16 ans elle a commencé à jouer dans les cabarets et a ensuite été choriste et travaillé avec nombreux artistes au Sénégal. L'ancien chef d'orchestre d'Alpha Blondy la repère et l'encourage à passer sur le devant de la scène. C'était il y a deux ans. « Tu as tellement l'habitude de faire des chœurs que finalement tu oublies que tu es chanteuse », lance Marema.

Marema écrit, compose désormais et chante son propre répertoire comme le titre Femme d'affaire. « J'étais partie un jour au marché et j'ai vu deux dames qui nettoyaient des poissons. Elles étaient vieilles, pourtant elles pouvaient rester à la mai-

son et se faire prendre en charge. À travers ce titre j'ai voulu rendre hommage à ces femmes qui ne comptent pas seulement sur autrui mais se battent tous les jours ».

Le chanteur congolais Fally Ipupa, président du jury du prix Découvertes RFI 2014, l'a sélectionnée parmi 10 finalistes. Le vote des internautes comptant pour une voix, s'est porté sur le Burundais Bobona. Deux tours ont été nécessaires pour départager les candidats. « Ca été un coup de cœur avec le titre Femme d'affaire. La mélodie me parlait surtout avec ce côté folk

sénégalais. Elle gratte aussi de la guitare ce qui est plus intéressant. On espère que ce prix permettra à son talent de s'éclater », a signifié Fally Ipupa.

Née dans la banlieue dakaroise, de père mauritanien et de mère sénégalaise, le métissage teinte naturellement l'identité de Marema. Son expérience de vie lui forge un caractère de battante. Très tôt bercée dans son univers familial par la musique acoustique de Tracy Chapman dont sa maman est fan et par les artistes de la tendance folk sénégalaise, elle y puisera une de ses grandes influences. Marema compose, écrit et chante désormais son propre répertoire avec une musique ouverte sur différentes tendances urbaines que l'on retrouve sur son premier album.

La lauréate bénéficiera de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris.

La radio RFI et ses partenaires sont des acteurs engagés auprès de la lauréate et lui offrent un soutien professionnel, une promotion sur leurs antennes, leurs sites web. Le Prix Découverte RFI est organisé en partenariat avec la Sacem, l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie et Deezer.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

Alima Madina signe « La voix d'une femme qui espère »

Ce recueil préfacé par Omer Massoumou retrace la tristesse et l'espérance d'une jeune femme, Lili, qui, à sa première maternité, a accouché un albinos : Néné.

« La voix d'une femme qui espère » nous introduit au cœur de la sensibilité féminine. Tantôt c'est la femme-mère qui est présentée dans ses joies, ses tristesses et ses espérances, tantôt c'est la fille ou la jeune femme qui, face aux violences, se retrouve écartelée entre tradition et modernité, entre amour et haine, tantôt encore c'est la femme en général qui fait face aux croyances religieuses.

L'accouchement de Lili a paniqué la sage-femme principale qui téléphone au médecin de venir voir l'enfant albinos. Et quand la jeune femme lui demande : « Qu'a-t-il ? » « La sage-femme lui répond d'un ton sec, décourageant et mêlé de mépris. Le médecin arrive, l'air affolé...

Allongée sur son lit d'hôpital, Lili veut à tout prix savoir ce qui se passe malgré la petite opération chirurgicale qu'elle a subie. Après avoir parcouru la fiche d'hospitalisation, le médecin s'étonne et demande à l'accoucheuse : « Pourquoi dramatises-tu ainsi

les choses ? » Et de donner son opinion : « J'ai cru que cette femme a fait un monstre, cet enfant est bien portant, est-ce sa couleur qui t'effraie ? Certainement cette jeune femme est l'épouse d'un bon Blanc. »

La sage-femme inquiète, informe Lili que le bébé est un albinos. Les yeux de Lili s'inondent des larmes, le médecin la calme : « Pourquoi pleures-tu, ce n'est pas un crime, ton enfant est très viable, beau et séduisant » La jeune femme regarde curieusement son fils et l'admire : « Il est beau, il ressemble à un véritable petit Blanc, seule sa chevelure dévoile sa véritable nature ». Depuis, tout le monde l'incrimine. Personne ne touche à son bébé. Seules ses cousines viennent jeter un coup d'œil fugitif sur l'enfant. Aucune de ces personnes ne comprennent sa souffrance. Même son mari, Gladys, qui a fini par la répudier. La couleur de Néné a subitement effacé l'amour qui existe entre les deux. Face à cette double épreuve, la jeune femme décide de relever le défi. « Nous ne le tuons pas, il ne mourra pas, qu'a-t-il fait pour mourir dans les flammes d'un feu ardent ? A-t-il choisi volontairement sa couleur ? »

R.B.

CAN GUINÉE ÉQUATORIALE 2015

Les qualifiés attendent le tirage au sort

Les seize pays qualifiés pour la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations ont été connus, le 19 novembre, au terme de la dernière journée des éliminatoires.

L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée Équatoriale, le Mali, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie participeront à la phase finale prévue du 17 janvier au 8 février 2015. Le Nigeria était la plus grosse déception des éliminatoires. Les tenants du titre ne défendront pas leur titre gagné en 2013. Parmi les absents figure également l'Égypte, sextuple championne d'Afrique. Notons que le Congo, le Gabon, le Sénégal et le Cameroun effectuent leur retour. Pour la première fois dans l'histoire, l'Afrique centrale aligne cinq représentants, notamment la Guinée Équatoriale, pays organisateur, le Congo, la RDC, le Gabon et le Cameroun.

Le point dans chaque groupe

Dans le groupe A, les deux tickets de la qualification ont été arrachés par l'Afrique du Sud, première du groupe avec douze points et le Congo deuxième avec dix points. Les Bafana-Bafana n'ayant concédé aucune défaite pendant ces éliminatoires ont compliqué l'équation aux Nigériens en leur imposant un match à égalité de deux

but partout. Un résultat qui prive les Super Eagles d'une qualification pendant que leur poursuivants immédiats ont su rebondir à Kharthoum en dominant les Crocodiles du Nil sur un score d'un but à zéro.

Le Congo retrouve la CAN après quinze années

C'est le Mali qui accompagnera l'Algérie dans le groupe B. Les Aigles ont imposé une première défaite aux Fennecs 2-0, le 19 novembre à Bamako lors de la 6^e journée. Le Malawi en déplacement s'est contenté d'un match nul de 0-0 face à l'Éthiopie. Dans ce groupe, l'Algérie occupe la première place avec quinze points suivi du Mali neuf points sont qualifiés. Le Malawi sept points et l'Éthiopie quatre points sont éliminés.

Dans le groupe C, le Gabon et le Burkina Faso déjà qualifiés au terme de la 5^e journée ont confirmé leur position. Le Gabon a battu le Lesotho 4-2 puis le Burkina-Faso s'est contenté d'un match nul 0-0 face à l'Angola. Le Gabon termine en tête du groupe avec douze points suivi du Burkina Faso onze points. Les deux derniers, notamment l'Angola six points et le Lesotho deux points n'iront pas à la CAN.

Le groupe D est celui qui a qualifié à lui seul trois équipes. La Côte d'Ivoire, classée deuxième avec dix points après son nul contre le Cameroun 0-0, a rejoint les Lions

Indomptables douze points en Guinée Équatoriale. Vainqueur de la Sierra Leone 3-1, la République démocratique du Congo a été repêchée comme meilleure troisième de tous les groupes avec neuf points. Dans ce groupe la Sierra Leone n'a pris qu'un petit point. Le 19 novembre a été marqué par la fin du suspense dans le groupe E. Le Ghana s'est qualifié après sa victoire 3-1 sur le Togo. Il termine les éliminatoires en tête avec onze points. Il est talonné par la Guinée dix points qui a assuré sa qualification en dominant l'Ouganda 2-0. L'Ouganda sept points et le Togo six points sont éliminés.

Dans le groupe F, La Zambie a eu raison du Cap vert 1-0. Le Niger et le Mozambique se sont neutralisés 1-1. Le Cap vert premier du groupe avec douze points suivi de la Zambie dix points sont qualifiés. Le Mozambique six points et le Niger six points sont hors course.

Dans le groupe G : l'Égypte n'a pas pu arracher la place du meilleur troisième.

Elle s'est inclinée face à la Tunisie 1-2. Le Sénégal a terminé en beauté en dominant le Botswana 3-0. La Tunisie première avec quatorze points et le Sénégal treize points sont qualifiés. L'Égypte six points et le Botswana un point n'ont pas fait du poids. Les qualifiés attendront le 3 décembre à Malabo pour connaître la composition de leur groupe.

James Golden Eloué

OPÉRATION « LIKOFI »

Un jeu de ping-pong entre Human Rights Watch et Richard Muyej

Alors que le ministre congolais de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières accusait cette ONG internationale de « diabolisation et de chantage », cette dernière vient de relever des contre-vérités dans les propos du ministre.

Dans une sorte de réponse, le 20 novembre, aux propos du ministre de l'Intérieur tenus lors de sa conférence de presse organisée le 19 pour démentir le rapport de Human Rights Watch (HRW) sur les dérapages enregistrés au cours de l'opération « Likofi », cette ONG internationale estime que les individus présentés par Richard Muyej ne figurent pas parmi les cas documentés par elle. Pour HRW, en effet, les noms fournis par les familles des victimes n'ont aucun rapport avec ceux qui ont été cités par le ministre de l'Intérieur.

Selon cette ONG, lors de sa conférence de presse, le ministre Muyej a présenté deux individus dont il a affirmé qu'il s'agissait de personnes figurant sur deux photographies publiées dans le rapport querellé, l'une d'elles étant identifiée comme ayant été tuée lors de l'Opération Likofi, et la seconde comme ayant été victime d'une disparition forcée. Richard Muyej a également affirmé qu'un troisième homme, dont la photo a été publiée dans le rapport en tant que victime d'une autre disparition forcée, avait comparu devant un tribunal, puis jugé et remis en liberté. Ce dernier n'était

pas présent lors de la conférence de presse. « HRW a comparé les noms cités par M. Muyej à ceux des personnes figurant sur nos propres listes, mais qui n'avaient pas été publiés dans le rapport afin de protéger les familles des victimes. Or, il y a une divergence entre les noms. Les noms fournis à HRW par les familles des victimes n'ont aucun rapport avec ceux qui ont été cités par M. Muyej. Ainsi, nous estimons que les individus présentés par Muyej ne figurent pas parmi les cas documentés par HRW », a souligné cette ONG internationale.

Un travail en synergie

HRW a, par ailleurs, émis le souhait de recueillir davantage d'informations auprès du gouvernement au sujet de ces trois individus présentés, afin d'examiner leurs cas. « Et, nous espérons obtenir l'autorisation du gouvernement pour mener des entretiens avec eux », a estimé cette ONG dans sa réaction. Par ailleurs, cette association a salué l'engagement du ministre congolais à poursuivre l'enquête du gouvernement sur les allégations de meurtres et de disparitions forcées commis par la police durant cette opération, et à présenter les résultats de ces investigations d'ici la fin de l'année. « Nous appelons de nouveau à ce que la commission chargée de mener ces enquêtes soit renforcée par la participation de représentants de la société civile et d'observateurs internationaux, afin de mieux garantir son indépendance et la crédibilité de ses conclusions », a souhaité HRW.

Richard Muyej, note-t-on, a estimé que les rédacteurs de ce rapport se sont inscrits dans la logique de « diabolisation, de lynchage médiatique, de chantage éhonté et d'humiliation contre le gouvernement de la République et le peuple congolais ». Le ministre de l'Intérieur a présenté, séance tenante, deux jeunes hommes présumés victimes de disparition forcée dont les photos ont été publiées dans le rapport de HRW. Selon Richard Muyej, ces deux jeunes hommes sont incarcérés à la prison de Makala où ils ont été transférés par le parquet. « Avec les preuves ainsi établies qui contredisent suffisamment les allégations de HRW, quelle crédibilité pouvons-nous accorder aux publications de cette ONG et aux sources de leurs informations que sont certaines familles en mal de déclarations ? », s'est interrogé Richard Muyej, qui a également mis en doute l'authenticité des photos des morts présentées dans le rapport de cette ONG comme étant des personnes tuées par les forces de la police. Il est également rappelé qu'en réaction à un précédent rapport sur cette opération, le gouvernement congolais a expulsé le directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, Scott Campbell. Des réactions ont fusé de partout pour condamner cette décision du gouvernement congolais alors que ce dernier est resté, de son côté, « serein », balayant d'un revers de la main toutes les allégations.

Lucien Dianzenza

OCCUPATION ANARCHIQUE

Envahissement du pont Maréchal

Le site abritant l'imposant ouvrage métallique de 722 m de longueur connaît actuellement la prolifération des constructions anarchiques. L'Organisation pour l'équipement de Kinshasa Banana (OEBK), service public qui gère le pont Maréchal et ses dépendances, est en procès contre quelques-uns de ces constructeurs téméraires.



Les constructions anarchiques en-dessous du pont maréchal

de fer Kinshasa-Matadi. Malheureusement, cette partie du projet n'a pu être réalisée en raison du contexte économique international difficile de l'époque qui ne permettait pas au gouvernement japonais de libérer la totalité du crédit en faveur de la République du Zaïre.

Mais le vrai enjeu est économique. En effet, il faut intégrer le pont Maréchal dans le cadre d'un vaste projet visant à faciliter la circulation des marchandises dans la perspective de l'érection du port en eaux profondes de Banana. Il s'agit d'un pont mixte combiné chemin de fer et route. L'occupa-

tion désordonnée du site constitue un vrai danger pour ses implications néfastes sur la finalisation du second volet du projet. Le tracé du chemin de fer traverse les zones où pullulent les constructions anarchiques. En dépit des efforts de sensibilisation, les habitations ont continué à pousser comme des champignons. Il est difficile de protéger toute la zone. Aussi la démarche actuelle de l'OEBK vise-t-elle à pousser les citoyens à respecter les lieux d'intérêt commun. Le site appartient à tous, et ne peut être spolié par quelques particuliers.

Laurent Essolomwa

ÉBOLA

180 congolais prêts à intervenir en Guinée, Sierra Léone, Liberia et Mali

La RDC a vaincu la maladie à virus Ébola qui s'était déclarée à Djera dans la province de l'Équateur faisant ainsi quarante-neuf décès sur soixante-six cas enregistrés. Si au niveau interne, le danger vient d'être écarté. Ce n'est pas pour autant que le pays doit croiser les bras. Il y a risque d'importation de la maladie à partir de l'Afrique de l'Ouest. Pour éviter une épidémie venant de ces pays, la RDC affûte ses armes.

Fort de son expertise et de son expérience dans la lutte contre la maladie à virus Ébola, la RDC a mis en place un centre de formation d'experts congolais qui devront intervenir en Guinée-Conakry, Sierra-Leone, Liberia et Mali. Déjà cent quatre-vingt personnes viennent d'être formées et elles seront très bientôt envoyées en Afrique de l'Ouest, comme l'avait fait remarquer le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, lors de la déclaration de l'épidémie de la maladie à virus Ébola. « En ce moment où la RDC annonce la fin de l'épidémie, le gouvernement de la République profite de l'occasion pour confirmer la mise en œuvre de la déclaration faite par le président Joseph Kabila Kabange le 25 septembre 2014 sur la formation des équipes multidisciplinaires en quantité et en qualité suffisante pour la riposte face à l'épidémie de la maladie à virus Ébola. Sur mille personnes attendues, la RDC vient de terminer la formation d'un premier lot de cent quatre-vingts personnes prêtes à aller intervenir en Guinée, Sierra

Léone, Liberia et Mali. Ces formations vont se poursuivre progressivement », a-t-il déclaré.

Quoique l'épidémie ait pris fin, le ministre de la Santé publique tire l'attention des Congolais pour qu'ils puissent respecter les règles afin d'être à l'abri d'une éventuelle épidémie d'Ébola. La fin de l'épidémie, insiste le Dr Félix Kabange Numbi, ne signifie pas que le danger est totalement écarté, la RDC reste comme tous les autres pays du monde sous la menace des cas d'importation de la maladie à virus Ébola sévissant en Afrique de l'Ouest. En plus, notre écosystème nous oblige à être en permanence en alerte dans le pays. J'invite toute la population congolaise à garder et à pratiquer toutes les mesures d'hygiène élémentaire, notamment le lavage des mains au savon ou à la cendre. Pour le personnel médical, l'observance des mesures universelles d'hygiène hospitalière et de contrôle de l'infection.

Dans le village de Djera, le ministre de la Santé publique annonce qu'un train des mesures est pris en cette période post épidémie tel que le renforcement du système de santé, la promotion de l'hygiène et le contrôle de l'infection, la formation des équipes de riposte à travers toutes les provinces. En outre, le gouvernement a décidé de faire de Djera un îlot de développement avec la construction d'un centre de santé moderne, d'une école, la réhabilitation de la route...

Aline Nzuzi

SANTÉ

Des équipes soignantes formées à la prise en charge du paludisme en milieu de travail

Le paludisme ou la malaria constitue une cause d'absentéisme au travail. Ce qui réduit le rendement des travailleurs. Pour lutter contre cette maladie en milieu de travail, la Coalition Interentreprises de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme (CIELS), organise depuis le mercredi 19 novembre un atelier de formation des équipes soignantes à la prise en charge des cas de paludisme en milieu de travail.

Placé sur le thème « Investir dans l'avenir : vaincre le paludisme », cet atelier organisé par le CIELS n'a qu'un but : permettre aux participants d'être capables de décrire les recommandations nationales relatives au traitement antipaludique. Au-delà, la formation leur permettra aussi de comprendre les bases du diagnostic et du traitement du paludisme, de prendre en charge les cas du paludisme simple et orienter les cas

du paludisme grave vers les structures adéquates. Les initiateurs de l'atelier attendent des participants qu'ils soient capables d'organiser efficacement la prise en charge du paludisme dans leurs entreprises respectives.

Durant cette formation, il est prévu des exposés notamment sur la politique nationale de lutte contre le paludisme, sujet développé par le Dr François Mwema, chef de Division de prise en charge au Programme national de lutte contre le paludisme. De son côté, le Dr Hyacinthe Mwema planchera sur intervention sur la situation du paludisme en RDC et sur les notions fondamentales du paludisme simple et grave. Le dernier intervenant de la journée a été le professeur à la faculté de médecine de l'UNIKIN, Tona Lutete, qui entretiendra l'assemblée sur la pharmacovigilance des antipaludiques.

A.Nz.

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Les contours se précisent

Attendu depuis plusieurs mois déjà, le Gouvernement dit de cohésion nationale pourrait finalement voir le jour avant la fin de ce mois de novembre.

La longue attente du gouvernement de cohésion nationale, annoncé tambour battant au sortir des concertations nationales, est sur le point de prendre fin. Des indiscrétions recueillies en haut lieu laissent entendre que le nouvel exécutif national serait bientôt publié. Probablement d'ici la fin du mois de novembre, apprend-on. Et pour cause, le chef de l'État aurait pris l'option de ne pas se rendre à Dakar au prochain sommet de la Francophonie sans avoir résolu cette question qui tient en haleine les Congolais depuis plus de huit mois. Dans les milieux concernés, on est convaincu que, cette fois-ci, les pronostics ne seront pas déjoués. Joseph Kabila entend aborder 2015, année électorale en RDC, avec un gouvernement requinqué composé d'hommes et des femmes partageant son idéal de reconstruction du pays.

Il s'avère que les derniers réglages pour la composition du futur gouvernement auraient été opérés. S'il est quasi acquis que l'actuel Premier ministre, Matata Ponyo, est rassuré d'être reconduit à son poste, il sera toutefois secondé dans la nouvelle configuration par trois vice-Premiers ministres

s'occupant chacun des domaines spécifiques, à savoir la politique, l'économie et le social. L'aspect géopolitique aura toutefois pesé dans le choix des animateurs de ces méga ministères devant provenir des provinces du Kasai occidental, du Bas-Congo et du Bandundu. Là-dessus, des noms sont déjà cités comme virtuels vice-Premiers ministres dont celui de l'actuel secrétaire général du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Évariste Boshab. Originaire du Kasai occidental, il est pressenti pour gérer la vice-primature en charge de l'intérieur et de la sécurité. On cite également l'opposant Gilbert Kiakwama Kia Kiziki, originaire du Bas-Congo qui pourrait prendre éventuellement la vice-primature en charge de l'Économie.

Mais le dernier secteur relevant du quota de la province de Bandundu, celui du social dévolu au Parti lumumbiste unifié (Palu) manque encore de prétendant sérieux. Le parti d'Antoine Gizenga continue de peser encore dans la famille politique de Joseph Kabila en tant qu'allié fidèle. De quoi lui retourner l'ascenseur en l'octroyant des postes juteux. La majorité sait qu'en composant avec le Palu comme en 2011, les gages du succès électoral sont garantis. Mais dans un parti encore gangrené par des clivages ethniques sur fond de guerre de clans, le consensus est encore loin de se dessiner autour d'une per-

sonnalité. Des indiscrétions font état d'un probable retour aux affaires de Godefroid Mayobo, l'ancien directeur de cabinet d'Antoine Gizenga, longtemps mis en réserve. Bien plus, le Palu aurait, d'après des sources, repris le ministère du Budget à défaut d'avoir la primature qu'il convoitait de nouveau. Sabin Mashini et Willy Makiashi, deux cadres du parti jouissant de la totale confiance du patriarche, seraient bien positionnés pour occuper ce fauteuil en remplacement de Daniel Mukoko Samba dont le militantisme serait sujet à caution. Entre-temps, d'autres indiscrétions laissent entendre qu'Azarias Ruberwa pourrait aussi rentrer aux affaires par la grande porte en s'octroyant un ministère de Souveraineté, sans trop de détails. On raconte aussi que Bizima Kahara, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Mzee Kabila, serait aussi dans la course. Outre Gilbert Kiakwama, plusieurs opposants sont également cités comme virtuels ministres, prêts à cracher sur la position extrémiste de leurs partis politiques peu enclins à participer au fameux gouvernement de cohésion nationale en gestation. On cite entre autres, Germain Kambinga du MLC, mais aussi quelques têtes couronnées de l'opposition dite radicale telles que le Fonus Joseph Olenghankoy. Les prochaines heures nous en diront davantage.

Alain Diasso

CAN 2015

La RDC finit troisième du groupe D et se qualifie pour la phase finale

Les Léopards de la RDC ont eu raison, le mercredi 19 novembre 2014 au stade Tata Raphaël de Kinshasa, des Leones Stars de la Sierra Leone en match de la sixième et dernière journée du groupe D des éliminatoires de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue en janvier et février 2015 en Guinée Equatoriale. Une victoire qui leur ouvre les portes de la phase finale

Après sa défaite le 15 novembre contre le Cameroun à Yaoundé par un but à zéro, la RDC se devait de remporter son dernier match à domicile contre le petit poucet du groupe. Et, cela a été fait par la marque de trois buts à un, au terme d'une partie assez compliquée pour les joueurs de Florent Ibenge qui se sont créés plusieurs occasions de but. C'est contre le cours du jeu que la Sierra Leone a ouvert la marque à la 28^e minute de la partie sur une frappe de plus de 35 mètres du capitaine Soumah qui a trompé le gardien de but Robert Kidiaba, visiblement moins

concentré sur l'action. Mais, les Léopards sont revenus dans la partie à la 43^e minute sur penalty, consécutif à une faute sur Junior Kabananga dans la surface de réparation. Sentence exécuté par le défenseur central Cédric Mongongu. La première mi-temps est donc sanctionnée par un score d'un but partout, au grand dam des Congolais qui espéraient marquer beaucoup plus de buts pour soigner son goal average, en cas d'une éventuelle qualification en tant que meilleur troisième de tous les groupes. En seconde période, les Léopards inscrivent deux autres buts, grâce à un doublé de Yanick Bolasie, à la 64^e et 92^e minute. L'on note que pour ce match, le onze de départ de la RDC était composé de Robert Kidiaba dans les perches, des défenseurs Issama Mpeko, Joël Kimuaki, Cédric Mongongu et Jean Kasusula, des milieux de terrain Youssouf Mulumbu, Cédric Makiadi, Cédric Mabwati, et les attaquants Yanick Bolasie, Junior Kabananga et Jeremy Bokila. On a donc noté l'absence

remarquée du milieu de terrain Neeskens Kebano, sorti en cours du jeu à Yaoundé contre le Cameroun quatre jours plus tôt. Au niveau du coaching, Florent Ibenge a procédé à trois changements, avec les entrées en jeu de Mubele Ndombe, Luvumbu Nzinga et Lema Mabidi, respectivement à la place de Cédric Mabwati, Jeremy Bokila et le capitaine Youssouf Mulumbu. La RDC finit donc les éliminatoires à la troisième place avec neuf points, derrière le Cameroun (14 points), qui a tenu la Côte d'Ivoire (10 points) en échec, zéro but partout. Cette victoire place les Léopards comme meilleur troisième de tous les groupes, synonyme de sa qualification à la CAN Guinée Equatoriale-2015. Rappelons que seize équipes, dont cinq issues de la sous-région Afrique centrale disputeront cette phase finale. Il s'agit en effet de la RDC, le Congo, le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale, le pays organisateur après le désistement du Maroc.

Martin Enyimo

CONVENTION DE NEW-YORK

Les réserves de la RDC

Le pays a clôturé le processus par le dépôt des instruments juridiques d'adhésion pour l'entrée en vigueur de la Convention de New-York le 3 février 2015, mais il y a eu au total quatre points sur lesquels le Congo démocratique a tenu à dissiper tout malentendu.

La première réserve a porté sur l'exécution de la Convention dès l'entrée en vigueur. Sur ce point, la RDC a tenu à s'assurer que les sentences arbitrales prises avant son adhésion à la Convention de New-York ne soient pas exécutées. Comme deuxième réserve, le pays exclut les biens immobiliers des matières concernées par la Convention de New-York. En somme, il n'y aura pas de sentences arbitrales qui devront être exécutées sur les biens souverains, immobiliers de la RDC. Quant à la troisième réserve, elle s'est rapportée à la non-application de la Convention vis-à-vis des pays ou ressortissants qui n'y ont pas adhéré. Enfin, la quatrième réserve s'est appuyée sur le fait que les sentences arbitrales ne puissent s'exécuter que lorsqu'il s'agit des litiges commerciaux et pas dans d'autres domaines.

Le processus d'adhésion a débuté en juin 2013 avec la ratification de la Convention de New-York. Son entrée en vigueur est un signal fort vi-

sant toujours à rassurer les investisseurs étrangers des efforts fournis par la RDC dans le cadre de l'amélioration de son climat des affaires et des investissements. En effet, la Convention de New-York lancée depuis 1958 permet la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères.

Cela participe à renforcer la sécurité des investisseurs lors des différents conflits d'ordre commercial. C'est une forme d'alternative crédible qui s'offre aux hommes d'affaires qui ne désirent pas régler leurs différends commerciaux devant les cours et tribunaux. L'arbitrage est un mode de règlement de conflit qui dispose d'un double avantage, en l'occurrence la rapidité et la confidentialité. Ce mode de résolution des conflits évite de rompre la confiance en facilitant l'exécution des contrats commerciaux.

Il s'agit d'un recours à des solutions alternatives des différends commerciaux. Au-delà, la RDC espère que cette énième étape franchie dans le cadre des réformes majeures puisse effectivement se faire ressentir dans son classement au Doing Business de la Banque mondiale. Ce dépôt devrait théoriquement booster le critère relatif au « règlement de l'insolvabilité ».

Laurent Essolomwa

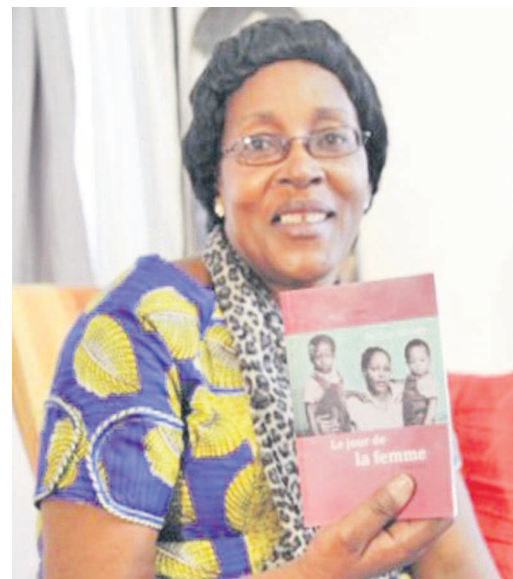
PLAISIR D'ÉCRIRE

Rencontre-débat avec Émilie Mayabu

Le rendez-vous littéraire est prévu pour le 22 novembre à 10 heures dans la Bibliothèque Wallonie-Bruxelles autour de son roman Le jour de la femme.

Le Plaisir d'écrire qu'animerait Émilie Mayabu le samedi est le second rendez-vous consacré à la

cette occasion. La trame de son histoire fait écho des drames de deux personnes, en l'occurrence la jeune Douria et la journaliste Vina. La première est victime d'un homicide alors que la seconde se trouve malencontreusement grosse après avoir pris un verre de trop et perdu tout contrôle. Domage que la convoitise suscitée par un « wax 8 mars » cause un geste funeste comme celui posé sur Douria et qu'une fille « assez sage » comme Vina soit obligée d'assumer les conséquences d'une soirée un peu trop ar-



Émilie Mayabu présentant son roman *Le jour de la femme*

littérature ce mois de novembre au Centre Wallonie-Bruxelles. L'écrivaine y partagera avec le public sa passion d'écrire à travers la discussion qu'elle entend engager autour de son tout dernier roman, à savoir *Le jour de la femme*.

Avec un titre aussi évocateur, l'on devine bien le propos de l'ouvrage écrit en deux tomes qu'Émilie Mayabu a choisi de rassembler dans un même volume de 223 pages. La rencontre-débat aura donc pour sujet un récit qui a trait à célébration annuelle de la Journée internationale de la femme en date du 8 mars. Dans *Le jour de la femme*, il est particulièrement question des déviations et débordements que peuvent engendrer

rosée ! Émilie Mayabu fustige ici le fait que la célébration de la Journée internationale de la femme soit réduite au port du pagne obligatoire pour les femmes, filles et fillettes et s'achève par une sorte d'orgie pare qu'il faut fêter à tout prix. Du moins, jusqu'à l'an dernier, c'était le tableau offert à travers la ville et plusieurs trouvaient normal que les choses se passent de la sorte. Il y a assurément matière à réflexion sur le sujet. L'auteur veut ouvrir le débat avec *Le jour de la femme* et crever l'abcès. Libre à toute personne prête à y apporter sa contribution à se joindre à Émilie Mayabu à la Bibliothèque Wallonie-Bruxelles.

Nioni Masela

PRISON CENTRALE DE MAKALA

L'Acaj dénonce le déni des soins médicaux à Diomi Ndongala

Pour cette ONG, le gouvernement congolais empêche le président de la Démocratie chrétienne (DC) emprisonné à se faire soigner, malgré la dégradation progressive et continue de son état de santé.

Dans une réaction du 19 novembre, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a exprimé sa profonde préoccupation du « refus du gouvernement congolais à prendre des mesures nécessaires pour permettre à Eugène Diomi Ndongala d'accéder aux soins que requiert son état de santé ». Cette ONG dit déplorer énormément l'attitude du gouvernement dans ce cas.

Pour l'association, en effet, cette position du gouvernement traduirait une volonté de ne pas respecter les droits fondamentaux garantis aux personnes en détention. L'ONG souligne, en effet, que ses membres qui ont récemment rendu visite au président de la DC et porte-parole de la majorité présidentielle populaire à la prison de Makala l'ont trouvé très affaibli, épuisé et incapable de parler normalement, ni de bouger. « Le gouvernement congolais doit

exécuter de bonne foi les mesures urgentes lui notifiées par le Comité des droits de l'Homme en faveur de M. Eugène Diomi Ndongala. Car la RDC a reconnu l'autorité de ses décisions en ratifiant le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que son Premier protocole facultatif », à soutenu le chargé de protection à l'Acaj, Me Didier Kalembe.

Dans son plaidoyer, l'Acaj rappelle le gouvernement qu'au terme du principe 24 de l'ensemble des principes des Nations unies pour la protection des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, les États ont l'obligation de leur faire bénéficier des soins et traitements médicaux chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Et à l'Acaj d'insister que l'article 18, alinéa 5 de la Constitution prescrit que « tout détenu doit bénéficier d'un traitement qui préserve sa vie, sa santé physique et mentale ainsi que sa dignité ».

Il est souligné que le 8 octobre, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a demandé au gouvernement congolais de prendre des mesures urgentes pour fournir une assistance mé-

dicale appropriée à Eugène Diomi Ndongala et prévenir tout préjudice irréparable. Par ailleurs, le 31 octobre, Eugène Diomi Ndongala a, lui-même, adressé une lettre au Premier ministre et chef du gouvernement dans laquelle il lui a demandé que lesdites mesures soient rapidement prises car son état de santé était en train de se dégrader du jour au jour. Il l'y a aussi informé qu'à la suite de l'AVC qu'il avait connu en décembre 2013, il lui faut en urgence certains examens dont le scanner cérébral, le scanner cervical, une radio de l'épaule droite ainsi que des examens complets biomédicaux et de toxicologie. Alors qu'il lui fallait aussi une hospitalisation suivie d'au moins douze séances de kinésithérapie lui prescrits il y a plus de dix mois, mais qu'il n'a jamais passés à cause des restrictions qui lui sont illégalement imposées. L'Acaj a relevé que plus de deux semaines après, aucune disposition concrète n'est prise à la prison de Makala afin de lui permettre d'accéder aux soins requis. La direction de cette institution carcérale dirait n'avoir toujours pas reçu des instructions y afférentes.

Lucien Dianzenza

GRAND HÔTEL

Avant-première mondiale de John of God à ne pas manquer vendredi

Ferre Gola fait partie des cinq personnages principaux de la comédie au centre de la soirée de gala qu'abritera le cadre huppé de la Gombe en guise de sa sortie le 21 novembre à 19 heures autour d'un cocktail et d'une production musicale.

Selé MPoko n'était pas le seul à se montrer enthousiaste à la présentation de sa comédie à la presse le 11 novembre au Grand Hôtel. En effet, c'est attablé avec Diane Kamuanga, Moïse Ilunga et Jean Shaka que l'on retrouvera dans la peau de trois des personnages principaux, qu'il s'est prêté à l'exercice ponctué par un extrait de quinze minutes du long métrage. Ainsi, à un peu moins de 72 heures de la projection, l'assistance a pu s'en faire une idée sommaire de l'extrait et constater que les dialogues sont en anglais et français doublé d'un sous-titrage dans la langue de Molière. Assez en tout cas pour titiller la curiosité de revenir vendredi, question de le voir en intégralité. Mais un téléchargement du film pour une vue sera possible le 21 novembre, a avisé Selé. Le tapis rouge sera déroulé à l'occasion de cette soirée VIP qui se tiendra au Salon Congo en présence des stars du film avec à son menu un show de Ferre Gola, cocktails et hors d'œuvre. Les billets sont déjà disponibles à 150 dollars américains.

À la fois coproducteur et réalisateur du long métrage dont il affirme qu'il s'agit de « la première comédie de Kinshasa depuis La vie est Belle », Selé MPoko espère que les Congolais pourront y voir un motif de fierté. Il a ici expliqué sa motivation de trancher d'avec les clichés négatifs sur la RDC. Au-delà de l'envie de faire différent, quitte à montrer « une meilleure image de notre pays », a-t-il dit. Il a donné à voir « l'humour, la culture et habitudes congolaises ». L'on sait déjà que dans John of God, à la fois titre et nom du personnage central campé par Moïse Ilunga, il est question de « musique, sape et danse ». Et donc, loin du Congo de misère et de guerre, le réalisateur soutient avoir fait en sorte que l'on sorte du film avec une bonne impression et de la matière pour discuter ensuite. D'ajouter encore « Pour une fois que ce n'est pas une histoire triste, je veux que les gens rigolent ».

Trente-huit jours de tournage

Le tournage du film s'est effectué l'an dernier en trente-huit jours, dont trois aux États-Unis et trente-cinq en RDC dans la période entre mai et octobre. « Nous avons commencé par tourner cinq jours au Congo en mai 2013, puis trois jours en juillet à New-York et trente jours entre oc-

tobre et novembre à Kinshasa », confié aux Dépêches de Brazzaville Selé. C'est donc plusieurs endroits familiers de leur ville que les Kinois retrouveront dans le film. Il y a notamment le show de Ferre Gola au Théâtre de Verdure, un passage du film réalisé, a-t-il souligné, « en présence de 3 500 figurants », une foule « pas toujours contrôlable » venue là en fait pour assister à un concert gratuit et boire sans débours un rond. Ce qu'il faudrait par ailleurs aussi retenir de l'expérience John of God, c'est que le pays regorge de « beaucoup de talents », s'est réjoui Selé. Et de vanter en particulier Moïse Ilunga comme « un vrai acteur, un professionnel et même un monstre ». Lui du reste, à son tour, a avoué avoir apprécié la familiarité avec le réalisateur. « C'était un ami sur le plateau au point qu'il m'arrivait de penser que c'était aussi mon film, que je le réalisais avec lui », affirmait le leader des Washiba. En sus, de ce côté convivial, le musicien a épinglé ce détail : « Il m'a fait signer un contrat avec mes droits », des propos renchérés de la sorte par Jean Shaka : « Les conditions de départ ne me mettaient pas en condition de discuter. Les propositions étaient humaines et non d'esclaves ».

Nioni Masela

CAN 2015

Les Léopards mettent le cap sur la Guinée Équatoriale

Le suspense a duré toute la journée du 19 novembre pour les Léopards de la RDC, qui n'avaient plus leur destin en mains pour la qualification à la phase finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2014 prévue en Guinée Équatoriale après le forfait du Maroc.

Battus (0-1) par le Cameroun à Yaoundé quatre jours plus tôt au terme d'une rencontre qu'il ne fallait pas perdre afin de conserver ses chances de qualification, la RDC a certes battu la Sierra Leone au stade Tata Raphaël de Kinshasa par trois buts à un (doublé de Bolasie à la 44e et à la 92e) et but sur penalty de Mongongu à

dant 2 jours pour ça. Ce n'était pas parfait. Mais le choix qu'on avait pris n'était pas mauvais parce qu'on s'est créé énormément d'occasions ». Capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu a, de son côté, indiqué : « On est une équipe jeune. Il reste maintenant plus qu'à travailler. Si on tire les enseignements, il y a vraiment du bon, du très bon. On va être dangereux dans les années à venir, il faut garder ce groupe. J'ai vraiment aimé cette campagne parce que pour la première fois j'ai vraiment senti, que ce soit les joueurs, le staff et le public, qu'on tirait dans le même sens. J'espère qu'on va aller au bout ». Le milieu de terrain Distel Zola a également



Les Léopards de la RDC victorieux des Leones Stars de la Sierra Leone à Kinshasa

la 64e minute contre le but Camara Mohamed à la 28e minute pour Sierra Leone). Mais son statut de meilleur troisième de tous les sept groupes des qualificatifs, la RDC le doit à la défaite de l'Égypte face à la Tunisie à Monastir (1-2) et au match à égalité d'un but partout entre le Nigeria et l'Afrique du Sud qui menait jusqu'à deux buts à zéro à Lagos.

Réactions...

« Nous avons la joie de continuer cette route qu'on a entamée avec ce groupe parce qu'il aurait été vraiment dommage de ne pas continuer le travail avec cet enthousiasme qu'on a tous montré : le public, les dirigeants, la fédération, le gouvernement et nous le staff. C'est le soulagement et la joie vraiment. On est entré petitement dans cette phase de la CAN, on va se préparer. C'est ce qui nous a manqué. Donc, ça va nous donner du temps pour qu'on puisse être un peu plus dangereux encore. On va essayer de tout faire pour ne pas rater les dates de préparation », a réagi sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, après la victoire de la Tunisie sur l'Égypte.

Le technicien franco-congolais est revenu sur la victoire un peu sans saveur de la RDC sur la Sierra Leone en ces termes : « On savait qu'on devait gagner mais qu'on n'avait pas notre destin en mains. On a gagné mais pas suffisamment à mon goût. Il y avait de la place, les occasions étaient là nombreuses. Je tiens quand même à féliciter mon groupe. On n'a pas joué comme on joue d'habitude. On a joué le 4-4-2. C'est la première fois qu'on le faisait, on a travaillé que pen-

eu ces mots : « Quel bonheur de se qualifier avec les couleurs de son pays. Aujourd'hui, je suis simplement heureux et fier de représenter mon pays, la RDC. Nous prenons la direction de la CAN, grâce au soutien de tous. Dans un groupe difficile, nous avons su avec courage tirer notre épingle du jeu ».

Absent de la campagne des Léopards aux éliminatoires de la CAN 2015 à cause d'une vilaine blessure, Yves Diba Ilunga a, à partir de Qatar, exprimé sa joie pour la qualification de la RDC : « Je suis heureux pour eux. J'ai regardé les matchs des Léopards avec plus d'attention et je suis fier d'eux. L'essentiel pour moi est de retrouver le rythme et être capable d'aider l'équipe si on fait appel à moi. J'ai marqué deux buts et fait trois passes décisives en stage bloqué de cette trêve hivernale. Donc, je me sens de mieux en mieux ».

Les autres qualifiées...

Les Léopards, coachés par Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera (qui rejoignent le tandem des entraîneurs nationaux ayant qualifiés la RDC en des phases finales de CAN), mettent le cap sur la Guinée Équatoriale. Ils vont y retrouver les quinze autres qualifiés : dans le groupe A l'Afrique du Sud et le Congo Brazzaville, groupe B Algérie et Mali, groupe C Burkina Faso et Gabon, groupe D Cameroun et Côte d'Ivoire, groupe E Ghana et Guinée Conakry, groupe F Cap-Vert et Zambie, et enfin groupe G Tunisie et Sénégal.

Martin Enyimo

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Les Diables Rouges accueillis comme des petits princes à Pointe-Noire

Les Diables rouges ont rejoint le pays le 20 novembre après leur victoire 1-0 à Khartoum, contre la sélection soudanaise en match comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. Ils ont été accueillis à l'aéroport international Agostinho Néto de Pointe-Noire par les autorités locales et la population.

Après leurs deux défaites concé-

dées à domicile contre l'Afrique du Sud et le Nigéria, les chances de qualification étaient devenues minimes pour la sélection congolaise. Mais grâce à leur détermination, les Diables rouges ont fini par vaincre le doute au Soudan. Score final : 1-0. Un vrai visa pour la Guinée Équatoriale où va se jouer la Coupe d'Afrique des Nations. Un retour dans l'arène qui intervient 15 ans après.



L'arrivée des joueurs à l'aéroport de Pointe-Noire



Les joueurs descendent d'avion avec leur coach

À Pointe-Noire, les Diables Rouges ont été accueillis comme des petits princes, car ils sont parvenus à conjurer le sort et à redonner des couleurs au destin du football congolais. Jeudi à Pointe-Noire a été un moment de gloire et d'allégresse pour ces joueurs vu l'accueil qui leur était réservé. Au programme : le tour de la ville à travers un cortège motorisé en passant par le complexe sportif jusqu'à l'hôtel où ils sont logés.

Rappelons qu'il y a une année, Claude Le Roy signait son contrat avec la République du Congo au cours duquel il promettait au ministre des Sports qu'il ferait tout

pour amener les Diables rouges à la CAN. Chose faite aujourd'hui. Le sélectionneur du onze national congolais promet d'aller plus loin dans cette aventure. Premier étranger également à avoir réalisé un tel exploit avec la sélection congolaise, Claude le Roy s'est dit réjoui : « *j'ai connu beaucoup de moments exceptionnels dans ma carrière. J'ai eu de la chance, mais celui-ci fait partie des moments les plus rares que je n'ai jamais eus* ». Pas de temps à perdre, a dit Claude Le Roy, après cette qualification, le spécial one des Diables rouges entend démarrer avec les entraînements à partir

du 1^{er} janvier prochain. Et pour ce qui est de la Cémac, il a rappelé aux dirigeants congolais qu'il serait important que les joueurs concernés pour la CAN ne participent pas à cette compétition afin de ne pas les épuiser physiquement.

Répondant à la presse, Francis Nganga s'est dit très satisfait de voir son pays se présenter à la CAN 2015 qui était presque devenue comme gageure. Il a dit sa reconnaissance au peuple congolais en général et à la population de Pointe-Noire en particulier pour l'accueil très chaleureux.

Hugues Prosper Mabonzo

ITALIE

Le Prix Balzan remis à Vivre en Famille qui œuvre en Rd Congo

Le prestigieux Prix, remis par le président italien, jeudi à Rome, récompense l'engagement en faveur de l'humanité, la paix et la fraternité. Il est doté de 830.000 euros.

Le jury de la Fondation italo-suisse Balzan explique avoir distingué cette année l'association française « Vivre en famille », parce que « *tout en conservant sa vocation d'origine qui est de favoriser les adoptions internationales, (elle) œuvre pour garantir à l'enfance défavorisée des lieux d'accueil, des écoles et des centres de soins, ainsi que l'assistance aux mères* ». C'est donc ce qui vaut à cette association, fondée en 1993, le décernement du Prix Balzan cette année.

« Vivre en Famille » indique pour sa part que la récompense reçue ira en partie à la construction d'une maternité et à la rénovation d'une école dans la localité d'Ibambi, près d'Isiro dans la Province Orientale, en République démocratique du Congo. L'association vient inscrire son nom à la suite de prédécesseurs récipien-

naires tout aussi prestigieux de ce Prix et qui ont pour nom : Fondation Nobel, pape Jean XXIII, Mère Teresa, Haut-Commissariat aux réfugiés ou encore Abbé Pierre !

Le président italien, Giorgio Napolitano, a présidé la cérémonie officielle en son palais du Quirinal, à Rome, devant un partenaire d'invités de marque d'autant plus nombreux qu'en dehors de « Vivre en Famille », la Fondation Balzan a également distingué dans la même journée d'autres personnalités méritantes dans d'autres secteurs d'activités. À rappeler que le Prix Balzan est attribué tous les ans dans les autres domaines. Pour ce qui est de la paix et la fraternité, il est décerné tous les trois ans. Il fut créé en 1956 par le journaliste Eugenio Balzan, copropriétaire du quotidien à grand tirage Il Corriere della Sera. Il est décédé en Suisse après avoir fui l'Italie fasciste de Mussolini. C'est ce qui explique le caractère italo-suisse de la Fondation dont l'activité est poursuivie aujourd'hui par sa fille, Angela Lina Balzan.

Lucien Mpama

DROITS DE L'ENFANT

La convention internationale a totalisé 25 ans

Le fait a interpellé le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) qui a profité pour échanger avec quelques responsables des administrations publiques et ceux en charge des structures pour enfants.



Vue des enfants pendant la cérémonie

En effet de nombreux enfants ont participé à cette manifestation. le jeudi 20 novembre au Forum Mbongui. Au menu : quelques activités sur les droits des enfants, une exposition des tableaux de peinture exprimant les droits des enfants, la mise en scène d'une pièce de théâtre, les chants et les danses.

Laurienne Dubost, directrice de Samusocial et Point focal du REIPER à Pointe-Noire, a rappelé

qu'il y a deux années que le comité des associations en charge des enfants à Pointe-Noire a fait l'état des lieux de l'application des droits des enfants auprès des autorités locales.

« *Beaucoup de progrès restent encore à accomplir car les enfants dans les milieux où ils se trouvent ont le goût de fêter leurs droits comme le font tous les autres enfants à travers tous les pays du monde* », a-t-elle dé-

claré. Pour rappel, la convention internationale relative aux droits des enfants a été adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations unies. La République du Congo l'a ratifiée en 2006. Le REIPER Pointe-Noire regroupe sept associations œuvrant auprès des enfants en situation de rue et de vulnérabilité notamment. À la fin, des cadeaux ont été remis aux enfants.

Séverin Ibara

Bienvenue chez vous



www.flyecair.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
12/11/2014

NOMINATION

La 46ème assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), organisée par Air Algérie, s'est achevée ce mardi à Alger. Mr Mohamed-Salah Boulouf, PDG de la compagnie aérienne nationale Air Algérie a évoqué avec ses invités, les défis qui se posent aux compagnies aériennes du continent et attiré l'attention sur la nécessité d'aller de l'avant.

Au terme de la rencontre qui réunissait près de 400 experts de l'aviation, Mme Fatima Beyina-Moussa, Directeur général d'ECAir (Equatorial Congo Airlines) a été nommée Présidente de l'AFRAA pour l'année 2015. Elle succède à Mr Mohamed-Salah Boulouf. Mme Beyina-Moussa dirige la compagnie aérienne nationale de la République du Congo depuis sa création en 2011.

Diplômée d'HEC Montreal et titulaire d'un MBA de l'Université d'Ottawa, Mme Fatima-Beyina Moussa obtient un DEA en économie internationale à Sciences Po Paris, puis devient consultante au Congo pour le cabinet d'audit et de conseil Ernst & Young. Elle intègre ensuite la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC), avant de partir en 2004 pour les Etats-Unis. Au sein du Programme des Nations unies pour le développement, elle est en charge de la coopération Sud-Sud.

En mars 2011, après un passage à Lagos, au Nigeria, elle retourne au Congo pour y intégrer le cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public en tant que conseiller à l'économie et aux réformes. Dans ce cadre, elle assure la restructuration des Assurances et Réassurances du Congo en tant qu'administrateur général. Parmi ses principaux dossiers, figurait également la mise en place d'une compagnie aérienne nationale.

Au mois de novembre prochain, la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, ECAir, accueillera la 47ème assemblée générale annuelle de l'AFRAA, à Brazzaville.

"En trois ans, nous avons parcouru du chemin avec notre compagnie, confie Fatima Beyina-Moussa. Nous avons formé de nombreux Congolais aux métiers de l'aviation, notre réseau s'agrandit, la flotte aussi. Notre programme de fidélité est très apprécié et nos passagers sont de plus en plus nombreux à nous faire confiance. L'AFRAA est une continuité, une complémentarité. C'est une excellente opportunité de promouvoir notre politique en matière de transports aériens et de susciter des réflexions avec nos partenaires. "

L'AFRAA, créée en 1964, regroupe 45 compagnies aériennes africaines membres, ainsi qu'une centaine de partenaires industriels, dont des constructeurs avionneurs et des motoristes aéronautiques, des consultants et prestataires de haute technologie et des représentants gouvernementaux, aéroportuaires et des organisations internationales. L'AFRAA a pour mission d'encourager et d'accompagner les compagnies africaines dans le développement de leurs services de transport aérien sûrs et efficaces.

Contacts Communication & Relations Publiques ECAir :

Nicolas Négoce
Tél : +242 06 510 30 23
Courrier : nicolas.negoce@flyecair.com

A propos d'ECAir :

Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir emploie près de 400 collaborateurs. En 2013, la compagnie a transporté 220 000 passagers. ECAir opère jusqu'à 128 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris Roissy, Dubaï, Cotonou, Douala, Pointe-Noire, Ollombo. La compagnie a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo). ECAir est la première compagnie panafricaine à relier directement le continent au Moyen Orient avec 3 dessertes hebdomadaires vers Dubaï. Pour en savoir plus : www.flyecair.com ou par téléphone au + (33) 01 78 77 78 77.

Pour plus d'informations :

*Informations et réservations : www.flyecair.com
*Visuels : www.flyecair.com/gallery
*Facebook : www.facebook.com/pages/ECAir-Equatorial-Congo-Airlines
*Twitter : www.twitter.com/ECongoAirlines
*Instagram : [econgoairlines](https://www.instagram.com/econgoairlines)

MOTS FLÉCHÉS N°050

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

| | | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|--|--|---|--|----------------------------|
| SACS DE PIQUE-NIQUE JEUNE BERGER | CERTIFICAT EST DEHORS | ROCHE DE GRANDE POROSITÉ ANIMAL GAVÉ | ADMIS À L'EXAMEN PETITES BRISES MARINES | COUP AU GOLF LE GRAND FRÈRE DE MOÏSE | PLUTÔT IMPOSANT | TOUJOURS DANS L'OPPOSITION |
| | | | | | COURS EN FLANDRE CHANTA UNE TY-ROLIENNE | |
| COMMUNIQUÉ PORT GREC (LE) | | | PRINCIPALEMENT ATTRAPÉES | | | |
| ÉTABLISSEMENTS MENU FRETIN | | BLÉ CHILIEN BÊTE QUI N'EST PLUS CHASSÉE | | 50 ÉTATS EN UN ASSEMBLÉES | | |
| | | | C'EST ZÉRO FACILE À DÉMONTÉ | | | DÉLOCALISER |
| GENS VIOLENTS | RÉDUIT LES VOILES | | | L'OTAN AUX ÉTATS-UNIS | | |
| | | | IL DÉBUTE EN SENTANT LE MUGUET | | AXE DE CARTE FRUIT À FARCIR | |
| CHARANÇONS QUI AIMENT LES FRUITS | IL RÉVAIT DE VOLER | AUTEUR ITALIEN LE SEIN | | BARRE DE RENFORT DE MÊME | | |
| | | | RESTES DE BÛCHES ELLE SERT À ENCAUSTIQUER | | | |
| BOUTONS DE JEUNESSE GARDIEN DU PAF | | HÉROS CORNÉLIEN (LE) PLANTE LACUSTRE | | GROUPE D'AFFECTIONS CHEFS DE BANDES | | |
| | | CRÉDULE CHEF RELIGIEUX DE L'ISLAM | | ARABICA OU ROBUSTA DAVANTAGE | | |
| GLISSADE EN VIRANT | DE BONNE HUMEUR COMME | | GROSSE TACHE D'ENCRE CONFIANCE | | | SUD-SUD-EST |
| | | ARBRES FRUITIERS | | | | |
| ELLE CRÉE DE LA FRAÎCHEUR EN ÉTÉ | CRI APRÈS COUP | | LUTH ORIENTAL | | AS UNE EXISTENCE CERTAINE | |
| | | JONCTION DE DEUX CORDAGES | | | | |

SUDOKU N°050

>FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | | | | | | | 4 |
| | | | | 8 | | 6 | 3 | |
| | | | 1 | 4 | 5 | | 9 | 2 |
| 7 | 5 | 3 | 4 | 6 | | | | |
| 2 | | | | | | | | 6 |
| | | | | 9 | 3 | 7 | 4 | 5 |
| 9 | 4 | | 5 | 3 | 7 | | | |
| | 8 | 2 | | 1 | | | | |
| 5 | | | | | | | | 1 |

>MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | 2 | 7 | | 1 | | | | |
| | | | 2 | 4 | 3 | | | |
| 6 | 3 | 4 | | | | | | |
| 8 | 1 | | | 2 | 4 | | 3 | |
| | 4 | | 8 | 6 | | 1 | | |
| 3 | 9 | 4 | | | 2 | | 6 | |
| | | | | | 1 | 9 | 2 | |
| | | | 7 | 5 | 9 | | | |
| | | | 2 | | 3 | 5 | | |

>DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 6 | 1 | 9 | | | | 2 | 3 |
| 9 | 2 | | 3 | 7 | | | | |
| | | | | | | 6 | | |
| | | | 1 | | | 3 | 6 | 7 |
| 3 | | | 6 | | 7 | | | 8 |
| 6 | 5 | 7 | | | 2 | | | |
| | | 4 | | | | | | |
| | | | | 1 | 9 | | 8 | 6 |
| 7 | 9 | | | | 8 | 5 | 3 | |

MOTS CROISÉS N°050

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

>HORIZONTALEMENT 1. Qui n'est plus branché. - 2. D'un commerce peu agréable, faisant preuve d'une humeur difficile à supporter. - 3. Un tagueur n'en demande pas plus. Atmosphère immatérielle. - 4. Caractère obscure de quelque chose. - 5. Point normal. Série de projectiles. - 6. N'arrive pas à prendre l'air australien. Posture au yoga. - 7. Département. Copie en droit. - 8. Ont participé au travail jusqu'au bout. Madère, par exemple. - 9. Qui n'a rien trouvé à se mettre. Crochet. Cobalt. - 10. Préfixe multiplicateur. Ultraléger.

>VERTICALEMENT A. Utile au transport de liquide. - B. Anciennes protections. Peut être l'ennemi du bien. - C. Pigment végétal. - D. Conjonction de coordination. Figure toujours alésée. Pronom réfléchi. - E. Fleuve d'Afrique occidentale. Grande firme. - F. Terme de galopin. Se rend compte. - G. Câble métallique maintenant un mât. Noter sans indulgence. - H. Fruit salé. - I. Met le point final. Démonstratif. - J. Sa bouche est souvent ouverte.

MOTS À MOTS N°050

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① PRIS + DOSE = D _ _ _ _ _ _ _
- ② RUER + BRIE = _ _ _ R _ _ _ _
- ③ FLOU + LIRE = _ _ _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°049

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| D | U | D | B | R | D |
| T | E | I | N | T | A |
| T | R | I | O | M | P |
| O | E | C | R | E | A |
| R | E | I | T | E | R |
| Z | R | T | S | O | U |
| E | P | E | E | D | R |
| I | R | A | I | D | I |
| N | A | R | R | E | R |
| O | R | N | A | N | T |
| S | N | E | P | S | I |
| L | E | V | I | E | R |

SUDOKU N°049

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 3 | 1 | 8 | 5 | 9 | 2 | 4 |
| 9 | 8 | 4 | 3 | 2 | 7 | 6 | 5 | 1 |
| 1 | 5 | 2 | 9 | 6 | 4 | 8 | 7 | 3 |
| 5 | 1 | 9 | 2 | 4 | 3 | 7 | 6 | 8 |
| 4 | 7 | 6 | 8 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 |
| 2 | 3 | 8 | 5 | 7 | 6 | 4 | 1 | 9 |
| 8 | 9 | 7 | 6 | 5 | 1 | 3 | 4 | 2 |
| 3 | 4 | 1 | 7 | 9 | 2 | 5 | 8 | 6 |
| 6 | 2 | 5 | 4 | 3 | 8 | 1 | 9 | 7 |

MOTS CROISÉS N°049

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | E | G | I | T | I | M | E | E | S |
| U | T | I | L | I | T | A | I | R | E |
| S | A | T | I | N | E | R | E | M | |
| T | A | L | A | M | I | E | L | I | |
| A | S | T | R | O | L | O | G | U | E |
| N | H | O | U | E | O | C | I | | |
| I | D | E | M | V | U | R | G | | |
| E | U | E | T | E | S | I | E | N | |
| N | O | I | S | E | S | O | S | E | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 1 | 7 | 2 | 5 | 4 | 6 | 3 | 8 |
| 4 | 8 | 3 | 1 | 6 | 7 | 9 | 5 | 2 |
| 2 | 5 | 6 | 8 | 9 | 3 | 7 | 1 | 4 |
| 3 | 7 | 4 | 6 | 2 | 9 | 5 | 8 | 1 |
| 1 | 6 | 9 | 5 | 4 | 8 | 3 | 2 | 7 |
| 8 | 2 | 5 | 3 | 7 | 1 | 4 | 9 | 6 |
| 7 | 3 | 8 | 4 | 1 | 5 | 2 | 6 | 9 |
| 6 | 9 | 1 | 7 | 3 | 2 | 8 | 4 | 5 |
| 5 | 4 | 2 | 9 | 8 | 6 | 1 | 7 | 3 |

MOTS À MOTS N°049

1/ LOISIR - 2/ FORMAT - 3/ GIRAFE.

PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Le tirage au sort prévu lors de la 3^e réunion conjointe

Les délégués participant à la 2^e réunion conjointe ont choisi leur prochaine rencontre pour procéder au tirage au sort de la phase finale en sport d'équipe.

Les experts venus pour la deuxième réunion conjointe ont décidé d'unir leur force en vue d'offrir à la jeunesse sportive africaine des Jeux réussis à Brazzaville en 2015. Ils l'ont fait

posantes du mouvement sportif africain se doivent d'unir leurs efforts, chacune en fonction de ses compétences, en vue de la parfaite organisation des Jeux du cinquante-naire à Brazzaville en 2015 ». Pendant cette réunion préparatoire, les représentants du Coja 2015, de l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA) et ceux du Conseil des

ainsi que les règlements techniques des disciplines retenues pour les 11^{es} Jeux africains. L'athlétisme, le judo, la lutte, la natation, le rugby à 7, le tennis, le tennis de table, le taekwondo, le volley-ball, le karaté, la pétanque et comme sports pour personnes handicapées : l'athlétisme, le power lifting sont retenues à côté du nzango et la boxe des pharaons, les deux sports de

une éventuelle rallonge puis que les fédérations de wushu, sambo, zurkaney, karaté traditionnel et le jiu-Jitsu en ont fait la demande.

Les délégués ont invité les confédérations africaines de Judo, de Volley-ball à transmettre au Coja 2015 et au Conseil du sport de l'Union africaine, les règlements techniques de leurs disciplines sportives respectives en français et en anglais, au plus tard le 15 décembre. Les règlements techniques de toutes les disciplines inscrites au programme des Jeux doivent, quant à eux, être mis à la disposition de tous les pays participants au plus tard février prochain à l'occasion de la première réunion des chefs de mission.

L'obligation a été faite aux Confédérations africaines de Handball, de volleyball, de Basketball et de Rugby de produire leurs calendriers des épreuves éliminatoires et les communiquer aux pays participants au plus tard le 15 décembre.

Quelques recommandations

Les délégués ont, par ailleurs, formulé quelques recommandations en vue de la réussite des jeux du cinquante-naire. Ils souhaitent que le Coja prenne en compte les recommandations faites par certaines confédérations sur la conformité des in-

frastructures avec les standards internationaux avant la tenue de la 3^e réunion conjointe, obligeant les confédérations à effectuer les visites périodiques au Congo pour la confirmation.

Les fédérations sportives nationales doivent se montrer active auprès du Coja 2015 pour visiter les infrastructures dont l'accès n'a pas été possible et d'en faire compte rendu à leurs confédérations sportives respectives dans les meilleurs délais.

Les délégués suggèrent aussi que les confédérations sportives africaines et les fédérations sportives internationales qui se proposent d'apporter un appui logistique pour l'organisation des 11^e Jeux africains avertissent le Coja dans les meilleurs délais pour faciliter les modalités d'importation desdits matériels ou équipements. Ils encouragent les fédérations sportives à mettre à la disposition du Coja les listes et spécifications des matériels et équipements à acquérir pour les Jeux dans les meilleurs délais, avant d'exiger la liste des officiels techniques avec leurs rôles précis ainsi que le nombre exact de médailles à pourvoir, lequel nombre sera communiqué au Coja, à l'UCSA et au Conseil des sports de l'Union africaine dans les meilleurs délais

James Golden Eloué



Vue des participants (Photo Adiac)

savoir dans leur communiqué final rendu public le 19 novembre à Brazzaville : « Toutes les com-

sports de l'Union africaine ont approuvé la liste définitive des sports au programme officiel

démonstration. Sur les sports de démonstrations, le Coja se prononcera en temps opportun, sur

BRIN D'HISTOIRE

Le sommet de la Francophonie

Le Sommet des chefs d'États de la Francophonie se déroulera du 29 au 30 novembre à Dakar. L'élection du nouveau secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif) sera au centre des débats. Plusieurs candidats sont en lice. Pour être cohérent, le Sommet doit réparer une injustice à l'égard d'un pays, le Congo, et d'un homme, Henri Lopès, candidat à la succession d'Abdou Diouf, à la tête de l'organisation francophone. Lorsque Boutros Boutros Ghali en prend la présidence, il y a près d'une vingtaine d'années, il ne devait y rester que deux ans. Il était prévu, alors, qu'Henri Lopès prendrait la suite pour les deux années suivantes de ce premier mandat d'une Francophonie politique. Hélas, à Beyrouth, le Sommet lui préfère l'ancien président sénégalais. En tout état de cause, Lopès, à Dakar, devrait logiquement faire l'unanimité. La revue Géopolitique africaine, désormais association, lui a rendu un vibrant hommage, vendredi 14 novembre dernier, lors de la première réunion publique d'information organisée à Brazzaville pour marquer son soutien à cette personnalité de premier plan de notre pays.

Pour l'histoire, il faut rappeler que c'est dans les somptueux décors du château de Versailles que s'est tenu, du 17 au 19 février 1986, le 1^{er} Sommet

des pays ayant en commun l'usage du français – communément baptisé Sommet de la Francophonie – que ses initiateurs, tel Léopold Sédar Senghor, prévoient comme une sorte de Commonwealth à la française.

Dakar qui avait déjà accueilli, du 24 au 26 mai 1989, le premier Sommet en terre africaine, sera les 29 et 30, le théâtre de la XV^e édition. Pour le chef de l'État sénégalais, président du pays hôte, ce Sommet était celui « de la consolidation, de l'élargissement, de la maturité et de l'enracinement en terre africaine ».

Au cours de ce sommet, le Président Mitterrand a créé l'événement, en se proposant d'effacer la dette publique- 16 milliards de FF- due à la France par plus de 35 pays africains les plus pauvres. Pour le chef de l'État français, « la France fait ce qu'elle peut dans son domaine, mais il y a d'autres initiatives à prendre entre les pays riches pour attaquer le mal à la racine et aller à la source des difficultés des pays en développement... Il faut également que les pays du Sud veillent à ne pas retomber dans le cycle infernal de l'endettement, ils doivent en avoir conscience... »

Le sommet avait décidé, sur proposition du Canada, la création d'un fonds spécial pour la protection de l'environnement. En outre, le Canada, par le biais de l'Agence canadienne de développement interna-

tional, annonçait qu'il consacrerait 5,5 millions de dollars à la mise sur pied d'un réseau agro-forestier destiné à appuyer les services nationaux du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

Ce premier Sommet de Dakar s'était également attaché à institutionnaliser les instances du mouvement francophone. Le Comité international du suivi (Cis), le Comité international de préparation (Cip), l'Agence de coopération culturelle et technique (Acct) qui assumait la responsabilité de la préparation et du suivi de toutes les Conférences ministérielles sectorielles convoquées dans le cadre des sommets. Les conférences ministérielles permanentes, la Confejes Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports des pays ayant d'expression française) et la Confemen (Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français). Tout en conservant leur autonomie, elles étaient invitées à collaborer étroitement avec l'Acct dans le cas des conférences permanentes. Depuis ce Sommet, la Francophonie a connu de profondes mutations. Elle devrait en connaître d'autres, lors des retrouvailles des 29 et 30 novembre prochains dans la capitale sénégalaise. Le Sommet de Dakar devrait donner à la Francophonie les moyens de jouer un rôle diplomatique et politique plus important sur la scène internationale.

Mfumu